



Planter le décor – encourager la croissance et le développement du milieu culturel canadien :

Un dialogue entre les organismes nationaux de services aux arts et le Conseil des arts du Canada

Rencontre annuelle des organismes nationaux de services aux arts, les 7 et 8 décembre 2017



Cultural Pluralism in the Arts
Movement Ontario
(CPAMO)



Choral Canada
Canada Choral



Canadian Crafts
Federation



Fédération
canadienne des
métiers d'art

arca

CAMDO
UDMAC



ACC/CCA
ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE
COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES



Fédération culturelle
canadienne-française

The Deaf, Disability & Mad
Arts Alliance of Canada



Professional
Association of
Canadian Theatres

TABLE DES MATIÈRES

1) Introduction	3
1.1 Organisation de la rencontre	5
1.2 Ouverture de la rencontre	7
1.3 Discours liminaire	8
1.4 Table ronde réunissant les membres du Sénat et les ONSA	15
1.4.1 Le sénateur Cormier	15
1.4.2 La sénatrice Bovey	17
1.4.3 Kate Cornell	25
1.4.4 Clayton Windatt	26
1.4.5 Raven Davis	26
2) Table ronde sur l'évaluation de l'impact	27
2.1 Christina Loewen	27
2.2 Margo Charlton	29
2.3 Gabriel Zamfir	31
2.4 Kristian Clarke	32
3) Table ronde sur les stratégies numériques	36
3.1 Mariol Lehman	36
3.2 Frédéric Julien	38
3.3 Sylvie Gilbert	40
4) Table ronde sur l'équité	41
4.1 Steven Loft	41
4.2 Phyllis Novak	43
4.3 Maggy Razafimbahiny	44
4.4 Aimé Dontigny	45
5) Conclusion et autres considérations	47
6) Annexes	
I Initiatives des ONSA liées aux thèmes de la rencontre	50
II Présentations en table ronde	60
Kate Cornell, Christina Loewen, Kristian Clarke, Margo Charlton, Gabriel Zamfir, Frédéric Julien, Phyllis Novak, Maggy Razafimbahiny	

1. Introduction

Depuis 2006, des représentantes et des représentants des organismes nationaux de services aux arts (ONSA) se réunissent sur une base annuelle avec des représentants du Conseil des arts du Canada. Bien que les objectifs et l'orientation de ces réunions aient évolué d'une année à l'autre, le but principal a toujours été de discuter des questions du jour ayant une incidence sur le domaine culturel et de partager les perspectives et les préoccupations des ONSA qui, à leur tour, ont pu bénéficier de renseignements et de mises à jour sur différentes questions d'ordre politique et fiscal, et ce directement de la part du directeur et chef de la direction du Conseil ainsi que de son personnel clé.

Au cours des années qui ont précédé l'annonce par le gouvernement libéral quant au doublement du financement du Conseil des arts du Canada et les changements apportés au modèle de celui-ci, les représentantes et les représentants des ONSA ont eu l'occasion, lors de ces conférences, de se réunir avec des membres d'organismes homologues pour discuter des préoccupations spécifiques à chaque secteur. La rencontre a également pu accueillir des présentations à divers sujets, dont celui de la recherche, et les représentantes et représentants des ONSA ont pu se rassembler pour faire le point, partager leurs connaissances et réseauter les uns avec les autres.

Suite au renouvellement du modèle de financement du Conseil et à l'arrivée de son nouveau directeur et chef de la direction, la communauté des ONSA a dû affronter de nouveaux obstacles, mais également de nouvelles opportunités. L'un des obstacles s'est présenté lorsque le Conseil a pris la décision de confier à la communauté des ONSA la responsabilité d'organiser ces rencontres. Cette décision a mené à la mise sur pied d'un comité de coordination de la rencontre annuelle des ONSA qui était composé de représentantes et de représentants d'organismes homologues, sous la direction d'un de ses organismes membres. Le Cultural Pluralism in the Arts Movement Ontario (CPAMO) s'est donc chargé de la coordination de la rencontre pour la période établie dans le rapport paru en février 2016.

L'autre défi était que, au cours de cette transition, les ONSA ont dû s'adapter aux changements structurels au sein du Conseil et à la transition au niveau des politiques et du modèle de financement du Conseil, qui s'éloignait du modèle qui distinguait les demandes selon les disciplines artistiques pour faire place à de nouveaux programmes gérés par de nouveaux critères et, dans certains cas, des nouveaux plafonds de financement. S'y sont ajoutées des politiques et des orientations nouvelles et revigorées du Conseil concernant les arts autochtones, l'équité et la diversité, l'évaluation de l'impact et les technologies numériques. Ces questions ont été relevées lors de la conférence en février 2016 et le format de la rencontre a permis de partager beaucoup d'information et d'idées tout en laissant beaucoup de questions et de préoccupations en suspens alors que le Conseil se mettait à élaborer son nouveau modèle de financement et à déterminer quel impact celui-ci allait avoir sur sa dotation en personnel, ses programmes et ses processus de demande, de sélection, d'attribution des prix et de surveillance.

Compte tenu de tout cela, il a été noté que de nombreuses questions ne pourraient être abordées que plus tard, que les ONSA et le Conseil allaient tous deux devoir vivre une transition importante et que, par conséquent, il faudrait revoir la relation entre ces regroupements et la façon dont les questions et les préoccupations de chacun sont abordées en vue d'assurer que les artistes et le milieu des arts soient bien soutenus dans les prochaines années.

C'est dans ce contexte que la conférence des 7 et 8 décembre 2017 a adopté pour thème les *nouvelles tendances dans le secteur canadien des arts : s'attaquer au défis posés par l'évolution démographique, les technologies numériques et les changements financiers*. Cette rencontre avait pour but d'explorer les contributions des ONSA, du Conseil et de certains présentateurs à l'appui des efforts qui se font actuellement en vue de promouvoir la santé du milieu culturel. En guise de discours d'ouverture, la rencontre a accueilli le directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, qui a parlé des changements apportés aux programmes de subventions du Conseil, de leurs critères, de leurs échéanciers, des processus de sélection, des méthodes d'évaluation et des développements qui ont suivi sa mise en œuvre initiale, ainsi que des rapports entre les ONSA et le Conseil.

Suite à la présentation de M. Brault, deux membres du Sénat et des représentantes et représentants d'organismes nationaux de services aux arts ont participé à une table ronde qui abordait ces mêmes thèmes dans le contexte de ce qu'il faut pour favoriser et améliorer la santé du milieu culturel et de ce que représentent et représenteront les ONSA et le Conseil dans cette optique, surtout si la voie des échanges dynamiques entre ces deux parties reste ouverte.

Cette conférence permet également aux représentantes et aux représentants des ONSA de partager et d'apprendre en vue d'offrir un meilleur développement professionnel et organisationnel à leurs membres sur les questions suivantes :

- Les critères et les méthodes d'**évaluation de l'impact**, ainsi que le rôle qu'elle occupe dans la prestation de services aux arts, p. ex. l'équité et la diversité ou l'utilisation de nouvelles technologies pour la production, la diffusion et l'engagement des artistes ;
- Le potentiel que possèdent les **technologies numériques** à titre d'outils de soutien au développement artistique, aux projets collaboratifs et au développement des réseaux d'apprentissage et de partage entre les membres des ONSA ;
- Les enjeux liés à la souveraineté autochtone et aux nouvelles tendances démographiques dans le domaine des arts, particulièrement en ce qui concerne la croissance, les questionnements et les préoccupations **des communautés et des artistes traditionnellement marginalisés** tels les personnes racialisées, les personnes sourdes et handicapées, les femmes, les minorités de langue officielle et les communautés LGBTQ.

Alors que la planification de cette rencontre a été assurée par le Comité de coordination des

ONSA en consultation avec le personnel du Conseil, elle réunissait également des membres du Sénat canadien, des artistes, des représentants d'organismes de service aux arts et d'autres bailleurs de fonds ainsi que les membres des ONSA et du Conseil. Cela permettait d'établir des lignes de dialogue au sujet de ce qui se fait, et ce qui pourrait se faire, pour renforcer l'environnement culturel canadien, plus particulièrement les rôles qu'occupent les ONSA et le Conseil dans l'élaboration de cette vision.

La planification s'est faite grâce à des réunions mensuelles du Comité de coordination à compter de mars 2017 et à des communications stratégiques avec le personnel du Conseil des arts du Canada, qui ont mené à l'élaboration de l'ordre du jour, à la précision des questions à aborder et à la participation des porte-paroles des ONSA et du Conseil dans chaque groupe afin d'encourager l'échange des points de vue. En même temps, le Comité de coordination et le Conseil ont convenu que l'ajout de perspectives autres que celles des ONSA et du Conseil représenterait une contribution importante en matière d'information externe, d'idées, de recherche et de leçons fondées sur des données probantes tirées des différentes expériences vécues.

Ainsi, l'ordre du jour de la rencontre a incorporé ces diverses perspectives et les présentations ont pu démontrer les connaissances, les intérêts et l'engagement des conférencières et des conférenciers. Ces présentations ont formé la base d'un dialogue impérieux et fructueux, dans le cadre des tables rondes et parmi les membres des ONSA et le personnel du Conseil, qui a mené à beaucoup de questions et de commentaires perspicaces. Ces questions sont élaborées ci-dessous.

1.1 La coordination de la rencontre

Chaque année, des représentantes et des représentants des ONSA se regroupent sur une base volontaire pour établir l'ordre du jour de la rencontre annuelle avec le Conseil. Toutefois, comme il a déjà été mentionné, un changement important a eu lieu en 2015 lorsque le Conseil a confié aux ONSA mêmes la responsabilité de planifier la rencontre. Les ONSA ont à ce moment-là accepté que CPAMO mène l'organisation de l'événement. En même temps, l'équipe a mis sur pied un Comité de coordination pour la réunion annuelle afin de guider l'élaboration de l'ordre du jour de la conférence. La première de ces réunions a eu lieu en février 2016 et un rapport a par la suite relevé plusieurs questions et confirmé que CPAMO continuerait d'organiser ces conférences pendant les trois années suivantes.

La prochaine réunion entre les ONSA et le personnel du Conseil s'est déroulée par téléconférence en février 2017 et a porté principalement sur les processus de demande dans le cadre du nouveau modèle de financement du Conseil. Par la suite, le Comité de coordination a remis sur pied ses réunions mensuelles afin d'assurer la planification de la conférence, qui a eu lieu les 7 et 8 décembre 2017.

En vue de planifier la conférence de décembre 2017, le Comité de coordination a suivi les étapes suivantes :

- détermination de l'ordre du jour et des documents de base pour situer ces conférences dans leur contexte historique ;
- sélection des membres des tables rondes parmi les artistes, le personnel du Conseil, les représentantes et les représentants des ONSA, les membres du Sénat et d'autres ;
- contributions à l'ordre du jour et à l'examen des documents envoyés aux conférencières et aux conférenciers ;
- révision de la recherche sur les initiatives des ONSA qui correspondaient aux présentations de la conférence, c'est-à-dire l'évaluation de l'impact, les technologies numériques et l'équité. (Ce document figure à l'annexe I du présent rapport).

L'ordre du jour de la conférence s'étalait sur 1,5 jours selon l'horaire suivant.

Le jeudi 7 décembre :

12 h 15 à 13 h	Inscriptions
13 h	Propos de bienvenue et d'ouverture et présentation de l'ordre du jour – charles c. smith (Cultural Pluralism in the Arts Movement Ontario au nom du comité organisateur de la rencontre annuelle des ONSA et du Conseil des arts du Canada)
13 h 15	Présentation de Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada
14 h à 16 h 30	Table ronde avec la sénatrice Lankin, le sénateur Cormier et la sénatrice Bovey ainsi que les représentantes et représentants d'organismes nationaux de services aux arts Kate Cornell (Assemblée canadienne de la danse), Clayton Windatt et Raven Davis (Collectif des commissaires autochtones)
16 h 30 à 16 h 45	Pause santé
16 h 45 à 18 h 15	Table ronde sur l'évaluation de l'impact avec Margo Charlton (Conseil des arts de Toronto), Christina Loewen (Opera.ca), Kristian Clarke (Mobilisation culturelle) et Gilbert Zamfir (Conseil des arts du Canada)
18 h 30 à 20 h 30	Réception à l'hôtel Lord Elgin avec discours d'accueil de Sean Casey (Global Public)

Le vendredi 8 décembre :

8 h 15 à 9 h	Inscriptions
9 h à 10 h 30	Table ronde sur les technologies numériques avec Frédéric Julien (CAPACOA), Meriol Lehmann (artiste) et Sylvie Gilbert (Conseil des arts du Canada)
10 h 30 à 10 h 45	Pause santé
10 h 45 à 12 h 30	Table ronde sur l'équité avec Maggy Razafimbahiny (la Fédération culturelle canadienne-française), Phyllis Novak (SKETCH), Steven Loft et Aimé Dontigny (Conseil des arts du Canada)
12 h 30 à 13 h 30	Dîner
13 h 30 à 16 h 30	Élaboration d'interventions collectives des ONSA pour l'année 2018

CPAMO a assumé l'animation de la conférence, la sélection des interprètes et des services de traduction ainsi que des traiteurs et de l'hôtel, la gestion des communications avec tous les présentateurs et les présentatrices ainsi que les représentants des ONSA, lors de l'inscription à l'avance ainsi que sur place lors de la conférence. CPAMO a également effectué des recherches dont les constats figurent à l'annexe du présent rapport.

Ce rapport offre un résumé des discours, des présentations, des commentaires et des questions échangées lors de la rencontre et fait le point sur les questions qu'il serait important d'aborder dans l'avenir. Il fournit en annexe des recherches sur les initiatives des ONSA organisées selon chaque thème de la conférence, ainsi que les discours et les présentations PowerPoint de plusieurs des conférencières et des conférenciers.

Le Comité de coordination a contribué de façon importante à la prise de notes tout au long de la conférence ainsi qu'à la révision du présent rapport selon les notes fournies.

1.2 Ouverture de la conférence

En guise d'ouverture à la conférence, une reconnaissance territoriale a été prononcée dans le cadre de laquelle le directeur général de CPAMO a remis au directeur général du Collectif des commissaires autochtones une pochette de tabac en reconnaissance du territoire sur lequel se déroulait la conférence, c'est-à-dire le territoire non cédé en vertu de la Proclamation royale de 1763. Suite aux discours d'ouverture des directeurs, l'animatrice a invité les membres de la conférence à identifier les thèmes qu'ils espéraient aborder dans le cadre de cette rencontre et les suggestions suivantes ont été proposées :

- prendre l'occasion de se défouler ainsi que de célébrer, non pas inutilement mais plutôt au moyen de conversations courageuses ;
- développer les moyens de maintenir ce réseau et de poursuivre la communication et le suivi, de se concentrer et d'identifier ce que nous pouvons faire et ce que nous pourrons faire à l'avenir, de façon à ce que nous quittions cette salle avec des objectifs concrets et réalisables ;
- développer un langage commun pour parler du pluralisme ;
- identifier des éléments concrets à retenir et des moyens d'améliorer le réseautage et la collaboration ;
- transformer l'inconfort en questionnement, en ouverture et en respect, tout en permettant aux personnes plus introverties de s'exprimer ;
- respecter l'accord et le désaccord et prendre le temps de discuter ;
- penser de façon productive avec une énergie positive pour répondre aux préoccupations réelles ;
- obtenir plus de précision quant au financement et aux objectifs des ONSA et obtenir des nouvelles de la direction du Conseil des arts du Canada au sujet de ses orientations futures ;
- traduire les points de vue communs des ONSA au organismes locaux tout en les avertissant que nous sommes en train de perdre certaines des particularités propres aux différentes disciplines ;
- expliquer les acronymes/mettre en contexte nos commentaires, pour aider ceux et celles qui sont nouveaux dans ce domaine ;
- obtenir des renseignements cohérents de la part du Conseil des arts du Canada, c.-à-d., est-il possible d'apporter de nouvelles contributions au modèle de financement au fur et à mesure qu'il est mis en œuvre ? Les ONSA peuvent-elles représenter une relation efficace à cette fin ?
- être franc dans les discussions et permettre au Conseil des arts du Canada de confronter des sujets difficiles ;
- plus de transparence, y compris être à l'écoute des organismes locaux ; prise du pouls national et approfondissement des connaissances relatives à la défense des arts et à ses structures.

1.3 Discours liminaire

Suite à la discussion d'ouverture, la conférence a invité M. Simon Brault à prononcer son discours liminaire.

Bon après-midi tout le monde :

Je veux remercier Charles et les membres du Comité de coordination, dont certains qui font également partie de mon équipe, pour tout le travail que vous avez mis à préparer cet événement. C'est un plaisir de revoir les différents organismes nationaux de services aux arts canadiens participer à ce dialogue, qui se déroule à un moment très opportun dans la transformation du Conseil.

Avant de commencer, j'aimerais reconnaître – comme nous le faisons toujours lors des événements qui ont lieu au 150, rue Elgin – que nous sommes invités aujourd'hui sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin.

Comme vous le savez bien, depuis les derniers mois nous sommes extrêmement occupés. Par chez nous, notre équipe, de concert avec un grand réseau de responsables de l'évaluation, a travaillé d'arrache-pied pour recevoir et évaluer une grande quantité de demandes soumises dans le cadre des nouveaux programmes de financement.

Des centaines de responsables de l'évaluation ont mis à l'épreuve pour la première fois les programmes du nouveau modèle de financement et leurs commentaires et leurs remarques ont pu créer une riche source de données à partir desquelles nous serons bientôt en mesure d'y apporter des améliorations.

Ces concours ont été organisés dans des circonstances exceptionnelles. Bien évidemment, le nouveau modèle de financement allait représenter des nouvelles façons de faire, tant pour la communauté que pour le Conseil. De nouveaux programmes, des nouvelles lignes directrices et, comme j'ai dit, un nombre impressionnant de différents comités d'évaluation. C'était parce que nous étions à la fin d'un cycle de financement de base et donc prêts à attribuer les premières subventions issues du réinvestissement historique et progressif dans le milieu culturel tel que nous les offrons actuellement.

Est-ce que c'était un défi ? Oui. Et j'aimerais remercier la communauté ainsi que notre personnel pour leur dévouement indéfectible. Y avait-il une forte détermination à réussir ? Oui. Avons-nous fait face à des défis informatiques ? Oui. La technologie peut être un outil incroyable, mais elle peut aussi facilement représenter un ennemi redoutable.

Nous sommes dévoués à soutenir la communauté tout au long des améliorations que nous apporterons au portail. Nous demeurons déterminés à communiquer avec vous et à faire preuve de transparence dans toutes nos activités. La participation de vos organismes est

essentielles pour assurer que les lignes de communication avec la communauté restent ouvertes.

Je suis conscient qu'il y a beaucoup d'anticipation et de soucis à chaque fois qu'il s'agit de la communication des résultats et qu'il y a eu un certain degré de frustration relative aux retards et aux problèmes, en particulier au niveau des résultats quant aux subventions de projets.

Mes collègues et moi apprécions la patience et le soutien dont vos organismes et vos membres nous ont fait part, alors que nous traversons une période unique, exceptionnelle et inhabituelle. La transformation et l'adaptation (et l'évolution) de ce contexte radicalement différent pour le Conseil sont complexes et difficiles. Nous nous engageons à améliorer continuellement notre service à la communauté artistique. Chaque jour, nous apprenons, nous adaptons nos processus et nous nous adaptons nous-même. C'est stimulant, c'est excitant, ça confronte et ça demande de l'humilité.

Un dernier mot au sujet des résultats des subventions : je suis ravi d'annoncer que nous pourrons très bientôt annoncer les premiers résultats de nos concours de subventions de base dans le cadre du nouveau modèle de financement. Tel que promis, ces résultats commenceront à être envoyés par la poste aux organismes aux quatre coins du pays d'ici quelques semaines, avant les fêtes et de façon continue jusqu'au mois de janvier.

Nous nous retrouvons à un moment historique – et nous devons tout faire pour éviter de gâcher cette occasion. Le doublement du financement du Conseil est sans précédent dans l'histoire de notre pays et, effectivement, dans le monde entier. Nous avons des choix à faire. Nous devons apporter des changements qui touchent une grande partie du milieu culturel, dont les membres sont habitués à certaines façons de faire depuis plusieurs décennies. Il y a beaucoup, beaucoup d'attentes.

Le financement demandé pour les subventions de base s'élève à 500 millions de dollars. On nous demande également de soutenir l'humour, la conception, les comédiens de cinéma et d'autres groupes qui ne tombent pas déjà dans nos catégories. Comme nous sommes l'un des rares organismes de financement à percevoir une augmentation budgétaire, il est bien normal que les attentes soient si élevées.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Comme j'ai dit, vous êtes, beaucoup d'entre vous, aux premières lignes de ce moment extraordinaire pour le Conseil – pour vos propres organismes ainsi qu'en tant qu'interprètes qui représentent vos communautés et qui assurent notre lien à celles-ci.

Votre travail n'est pas facile. Vous gérez les attentes du secteur et vous défendez les intérêts de vos membres, tout en essayant d'offrir des solutions, des conseils et du soutien, sans nécessairement avoir beaucoup de ressources, souvent en vous affrontant simultanément à vos propres défis. Vous jouez un rôle essentiel dans la santé du milieu culturel canadien. Je vous en remercie.

Vous êtes également sur le front des changements dans le milieu culturel et plus généralement au Canada qui ont poussé le Conseil à entreprendre ce grand changement structurel. Je discuterai davantage de ces tendances – les changements démographiques, technologiques et internationaux qui nous ont signalé que nous ne pouvions pas continuer comme avant.

En effet, il s'agit de l'engagement ferme du Conseil de changer, de se transformer pour devenir une organisation plus pertinente et plus moderne qui occupe un rôle essentiel au sein du mouvement qui a mené à l'augmentation de son budget. Si nous n'avions pas commencé dès le début avec une vision et un plan pour changer notre façon de travailler, nous n'aurions jamais gagné la confiance du gouvernement et nous n'aurions jamais été prêts à agir au moment où l'occasion s'est présentée.

Il s'agissait d'une initiative audacieuse – le fait de tout changer avant d'avoir une confirmation de la nouvelle allocation budgétaire. Même si nous avions perçu moins que ce que nous espérions recevoir, nous aurions été forcés à faire des choix très difficiles. Le dicton « la fortune sourit aux audacieux » n'aurait pas pu mieux décrire ce cas.

Je mentionne cela maintenant, pour clarifier le contexte, mais aussi pour vous encourager à penser aux changements soi-disant « audacieux » que vous pourriez envisager apporter à vos propres opérations et à votre propre environnement qui pourraient avoir un grand impact.

Le premier changement dont je veux vous parler est l'impératif de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones. Il est temps de confronter les périodes difficiles de notre histoire et l'héritage troublant qui perdure aujourd'hui. Il est temps de commencer à guérir les blessures profondes – et d'aborder le sujet non pas comme une question autochtone, mais comme une question canadienne.

La réconciliation est un appel à l'action pour chacun d'entre nous ainsi que pour les organisations que nous dirigeons – que nous soyons ou non d'ascendance autochtone. Personnellement, je crois que les grandes institutions culturelles, dont le Conseil des arts du Canada, doivent se tâcher de prouver qu'elles agissent de bonne foi. Le prouver par des mesures concrètes qui démontrent que nous nous engageons ouvertement et honnêtement à faire avancer ce mouvement irréversible de décolonisation et de réconciliation. En tant que bailleur de fonds public pour les arts, nous devons être conscients du passé colonisateur de notre pays et des attitudes inhérentes qui en sont issues. Et nous devons prendre des mesures pour passer au-delà de ce passé et de ces attitudes, pour nous dépasser nous-mêmes.

À mon avis, cela signifie que nous ne pouvons pas traiter le milieu culturel autochtone de la même façon que les autres secteurs. Nous devons porter attention à la survie et à la transmission des cultures autochtones tout en respectant le principe de l'autodétermination. Nous voulons soutenir les artistes autochtones selon leurs propres conditions pour leur permettre de réaliser pleinement leurs rêves d'exprimer l'humanité dans toute sa complexité, en vue de nous permettre de nous comprendre nous-mêmes et les uns les autres. Nous voulons aider les artistes à définir leurs propres identités et à partager leurs propres vérités culturelles.

C'est pourquoi le Conseil a inséré cette priorité parmi nos principaux engagements stratégiques. Nous avons soutenu cet engagement en employant les stratégies suivantes :

- assurer un triplement des subventions versées aux arts autochtones au cours des cinq prochaines années ;
- transformer les structures du Conseil afin de mieux soutenir les artistes et les communautés autochtones selon leurs propres conditions ;
- veiller à ce que les personnes d'ascendance autochtone participent à la gestion, à l'administration, à l'attribution et à l'évaluation des subventions.

Le deuxième axe très important que nous avons examiné, c'était la profonde évolution démographique de notre pays. Les dernières données relevées lors du recensement en 2016 nous indiquent que la population canadienne est composée de plus de 250 différentes origines et ascendances ethniques et culturelles. De plus, 21,9 % d'entre nous, soit un cinquième de la population, avons déclaré que nous étions ou avions déjà été immigrant reçu ou résident permanent du Canada. Il s'agit là du pourcentage le plus élevé depuis 1921. L'Asie (y compris le Moyen-Orient) et l'Afrique – et non l'Europe – sont les deux principaux continents sources d'immigrants canadiens.

Si nous reconnaissons que le Canada a l'une des populations les plus hétérogènes au monde, il est évident que le Conseil, en tant que bailleur de fonds public d'envergure nationale, a un rôle à jouer dans la réalisation de ce potentiel et de cette capacité au profit de toute la population canadienne.

L'équité, ce n'est pas juste un principe. C'est plutôt un processus. Pour que le Conseil puisse avoir un impact plus important sur l'équité et la diversité – en particulier dans le contexte d'un budget doublé – nous devons aller au-delà d'une approche purement verticale du haut vers le bas. Nous devons plutôt adopter une approche horizontale où l'équité est une priorité non négociable dont nous sommes tous responsables. Pas seulement pour une seule section du Conseil, mais dans toute notre programmation et dans toutes nos activités. Et non seulement au moyen d'un modèle de gestion descendante, mais plutôt de la base vers le haut. Nous voulons aussi que l'équité soit adoptée de façon plus générale par l'ensemble de la communauté culturelle professionnelle en quête de financement. Je sais que nous aurons des discussions plus poussées à ce sujet au cours des prochains jours.

L'an dernier, nous avons annoncé que, d'ici 2021, au moins 25 % des nouveaux fonds seront alloués aux artistes, aux collectifs et aux organismes qui sont des nouveaux bénéficiaires ou qui accèdent au financement de base pour la première fois, en particulier les organismes visés par les mesures d'équité du Conseil. Nous avons également remanié nos politiques et nos procédures en matière d'équité pour faire en sorte que les artistes et les organismes de diverses cultures, les personnes sourdes et handicapées et les communautés artistiques de langue officielle en situation minoritaire aient accès à nos programmes de façon équitable. Ces mesures nous aideront à faire en sorte que l'ensemble de la population canadienne puisse se reconnaître dans le paysage culturel du pays.

Un autre facteur démographique clé est, bien sûr, la jeunesse et les pratiques artistiques de la relève. Nous n'avons qu'à regarder autour de cette salle pour s'apercevoir qu'il reste du chemin à faire, non seulement pour engager plus de jeunes artistes, mais aussi pour nous regarder nous-mêmes et nous demander si nous leur offrons ou non quelque chose qui leur parle. Quelque chose qui s'enligne avec l'avenir dont nous rêvons pouvoir leur laisser. Nous devons également réfléchir aux stratégies que les membres de ma génération, après des dizaines d'années de pénurie, peuvent employer pour faire de la place aux jeunes de façon à leur permettre de nous conduire vers l'avenir. Le Conseil commence à travailler sur une stratégie pour la jeunesse qui nous aidera à aller de l'avant sur cette question.

Ceux d'entre vous qui suivent et peut-être même qui ont soumis leur demande au premier tour de notre Fonds Stratégie numérique savent que la transition vers le numérique et l'examen de nouvelles méthodes de travail représentent une préoccupation majeure du Conseil. Nous avons perçu nos premières demandes de projets pour le Fonds et nous sommes très enthousiastes à l'idée de voir ce qui va se dérouler. C'est encourageant – il y a eu un grand nombre de propositions et le processus s'annonce compétitif et instructif.

Ce fonds a été conçu de façon très intentionnelle afin d'encourager des partenariats et des collaborations tout en insistant que tous les projets subventionnés aient un impact sur plus d'un organisme ; qu'ils bénéficient l'ensemble d'un secteur. Si vous ne tirez rien d'autre de mes remarques aujourd'hui, veuillez entendre ce point : pour que les arts réussissent dans l'avenir, nous avons besoin de partage, de collaboration, d'échange de meilleures pratiques et d'idées novatrices.

Enfin, j'aborderai un dernier thème qui est très présent dans l'esprit du Conseil et dans mon esprit, après être rentré récemment de réunions en Asie, où les arts contribuent à tisser des liens et à favoriser une compréhension internationale. Le Conseil est très déterminé à aider le secteur à s'épanouir sur la scène mondiale et il y travaille de diverses façons – par l'entremise de nos programmes, de nos partenariats et de nos conférences.

Ce que la pensée internationale fait, c'est qu'elle élargit la portée de nos idées sur ce que nous faisons et sur les personnes qui en bénéficient. De la même façon, j'espère que cette conférence encourage les idées générales sur nos relations et nos méthodes de travail, crée de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations et se concentre sur la façon dont notre secteur dans son ensemble peut devenir plus inclusif, plus novateur et plus audacieux dans sa façon de penser.

Je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Q. Êtes-vous heureux, Simon ?

R. Épuisé, mais très fier. Très heureux, car nous savons que nous sommes dans une position tout à fait privilégiée dans le monde entier suite au doublement de notre allocation budgétaire.

Les ambitions du modèle et du plan stratégique auront des retombées importantes pour les organismes culturels ainsi que pour l'ensemble de la population canadienne. Il s'agit de la période la plus excitante de ma vie, sans aucun doute.

Nous surveillons les différentes disciplines artistiques et nous en examinons l'évolution. Nous nous sommes engagés à au moins maintenir les anciens taux de soutien par discipline, mais en même temps nous ne voulions pas non plus y prescrire des plafonds.

Q. Le CALQ vient de mettre en place une politique culturelle et un plan pour mieux refléter la diversité culturelle. Le CALQ a-t-il consulté le Conseil dans ses démarches ?

R. Pas formellement.

Q. En tant que membre de la communauté autochtone qui dois traduire vers l'anglais la présentation de mes rêves, je crois que nous devons réviser les façons dont les artistes autochtones peuvent présenter leurs idées dans leur propre langue maternelle. Il y a un volet autochtone du CAC, mais ces artistes y sont automatiquement introduits, alors que nous voulons parfois être évalués dans le programme général plutôt que dans cette section.

R. Le Conseil des arts du Canada ne place personne nulle part, c'est à chaque artiste de choisir où présenter sa demande. Vous devez choisir vous-même la section où vous préférez être évalué. J'espère que le CAC ira de l'avant et que le gouvernement canadien ira de l'avant pour accroître l'appui et l'intégration linguistique. Le CAC ne prendrait pas de retard à rejoindre le mouvement.

Q. Comment envisagez-vous l'évolution de la relation entre le Conseil des arts du Canada et les ONSA?

R. Bonne question. Cette relation doit être profondément renouvelée. Elle est déjà importante, mais elle doit prendre beaucoup plus d'ampleur qu'avant. Par le passé, l'accent était sur la compréhension, le maintien, le développement ou la gestion de différentes parties du milieu culturel. Cela pourrait se poursuivre, mais là où le Conseil a besoin de plus de contributions, c'est vraiment dans le cadre d'une conversation d'envergure beaucoup plus large sur l'avenir de la culture. Lorsque nous parlons du numérique, c'est une discussion que nous prévoyons conclure dans 2, 3 ou 4 ans. Nous voulons plutôt que les ONSA se concentrent davantage sur les grands enjeux sociaux (p. ex. les réfugiés). Le financement des arts doit être valorisé dans le cadre d'une société démocratique au Canada, chose qui doit être communiquée et recommandée. Au Canada, nous avons un discours renouvelé sur tout cela. Ce qui est en jeu, c'est le rôle fondamental de l'État, des institutions, du financement public. Il s'agit de questions profondes. Les citoyens et les politiciens sont à la recherche d'un renouvellement des arguments et d'une nouvelle façon de présenter l'impact et la pertinence. C'est la conversation plus poussée que nous espérons tous avoir ensemble.

1.4 Table ronde avec les sénateurs et les ONSA – Qu'est-ce qui favorise un milieu culturel sain ?

Suite au discours de M. Brault, la conférence a accueilli des présentations de la sénatrice Bovey et du sénateur Cormier ainsi que des membres des ONSA : Kate Cornell (Assemblée canadienne de la danse), Clayton Windatt et Raven Davis (Collectif des commissaires autochtones).

Les deux membres du Sénat ont pris la parole d'abord.

1.4.1 Le sénateur Cormier

En tant que pouvoir législatif, notre travail est axé sur la santé des collectivités. Les changements financiers, l'équité etc., tout cela s'inscrit dans les responsabilités du Sénat. Nous élaborons les projets de loi et nous effectuons aussi des recherches sur les sujets qui ont une grande incidence sur la société canadienne. Alors, qu'est-ce qu'on doit mettre en place afin de favoriser la santé d'une société ?



Pas plus tard que l'an dernier, j'étais parmi les « vôtres », je travaillais dans une compagnie de théâtre. Maintenant, en tant que sénateur avec des racines dans le domaine culturel, il m'est évident que la révision des politiques de radiodiffusion et du droit d'auteur était une étape très importante. Nous avons également entamé une révision de la politique sur la diplomatie culturelle. Les recommandations de cette étude auront un impact positif sur le développement sain du milieu culturel.

Une énorme problématique existe aujourd'hui, celui de la transversalité et de l'accès. Comment la nouvelle politique culturelle fédérale et le nouveau modèle de financement (les programmes et les efforts individuels des organismes et des ONSA), comment peuvent-ils aider les artistes à avoir un meilleur accès aux conditions nécessaires à notre travail ? Accès plus soutenu à des conditions économiques convenables, à des formations, à des nouvelles technologies ; transformation des pratiques artistiques, accès à des espaces et à des réseaux adaptés permettant aux artistes de partager leur art à l'échelle nationale et internationale ; accès au publics nationaux et internationaux ?

Les ONSA permettent d'échanger les meilleures pratiques à l'échelle du pays. Comment peut-on faciliter l'accès à la culture pour l'ensemble de la population canadienne, dans les petites villes, les communautés urbaines et rurales, etc. De quelles ressources disposons-nous pour relever ces défis, et comment pouvons-nous intervenir auprès du CAC en tenant compte de la

diversité des pratiques et des besoins de chacun ? Ou encore, les grandes institutions, elles – peuvent-elles collaborer avec les ONSA ? Pour relever ces défis de façon collaborative ?

Pour se pencher maintenant sur les mandats des ONSA, un exemple d'une initiative appuyée par le CAC et Patrimoine canadien, un projet de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, a mis en lumière la force mobilisatrice du milieu culturel canadien. La « Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick » a été créée à partir de cette initiative. Pas plus tard qu'hier, j'étais à Moncton, où se sont réunis les personnes qui ont contribué au projet au cours des dix dernières années, pour prononcer un discours sur les résultats de cette stratégie. Le programme réunissait 1 200 personnes de tous les secteurs de la société pour élaborer une politique culturelle permettant aux arts, à la culture, au patrimoine et aux artistes de venir appuyer le peuple acadien. Ça a marché. Hier, j'ai vu des gens de tous les secteurs du Nouveau-Brunswick parler de leur participation aux arts et à la culture – des gens d'affaires, des maires, des artistes, tous différents types de personnes.

Pourquoi est-ce un succès ? Il y a beaucoup d'initiatives concrètes maintenant, parce qu'on a vu un changement dans l'écosystème des municipalités. Un nouveau plan quinquennal a été mis en place pour favoriser le développement de la communauté dans l'optique culturelle. Une meilleure relation règne entre la culture, les artistes et les citoyens. Après 10 ans, ce plan audacieux peut se poursuivre. Il est bien réussi et flexible, pour permettre à la culture de se propager dans toute la région.

C'était grâce aux ONSA, parce que nous savions comment : (1) nous adapter et agir en fonction des besoins ; (2) examiner les cheminements communs et déterminer ce qui était nécessaire ; (3) mobiliser de nombreux partenaires autour d'un même point et (4) nous concentrer sur l'artiste, tout en gardant à l'esprit le public et la société en général.

Un aspect très important qui est ressorti de cet énorme projet, c'est une concentration sur la précarité de la situation économique de l'artiste. Des questions sont survenues concernant les travailleurs indépendants (en particulier les femmes et les travailleurs en milieu rural), les pigistes et les travailleurs à leur compte. Cette catégorie du marché du travail a un revenu annuel moyen de 38 000 \$. La moitié des travailleurs indépendants gagnent moins de 21 400 \$ par année. Le seuil de pauvreté est de 23 647 \$. Plus de la moitié des travailleurs indépendants, ce qui comprend des artistes, n'atteignent donc même pas le seuil de pauvreté. Nous avons de grandes institutions culturelles, toute une machine pour la commercialisation internationale de la culture canadienne sur la scène mondiale. Comment les artistes sont-ils pourtant les travailleurs les moins bien rémunérés au pays ? Nous avons beaucoup de chemin à faire

ensemble pour créer un environnement sain qui nous permet de grandir. Si nous voulons avoir des grands centres culturels et des sociétés dynamiques, nous devons réorganiser nos politiques. C'est pourquoi les ONSA sont si importants pour l'écosystème culturel. Nous devons convaincre la population canadienne de l'importance du financement public des arts. Les ONSA forment un pont entre les grandes institutions fédérales et la population. Les ONSA forment un pont qui permet aux politiques fédérales et publiques de voir le jour dans nos différentes régions.

Quand j'étais étudiant en France, plusieurs de mes amis étaient en danse. À toutes les trois semaines environ, nous allions à l'hôpital. Le soir, nous donnions des spectacles pour les patients dans leurs chambres et dans les couloirs, car c'était à ce moment là que le changement de quart de travail les dérangeait le plus. Les danseurs les laissaient choisir leur musique et s'y adaptaient. Un soir, nous avons dansé dans la chambre d'un homme qui n'avait plus longtemps à vivre. Il souffrait profondément, mais il a demandé de se lever et de marcher vers nous à la fin de la prestation. Il nous a serrés dans ses bras et il nous a dit qu'il avait pensé qu'il n'avait plus de raison de vivre, mais c'était l'un des moments les plus intenses et les plus beaux de sa vie. La durée d'un instant, il a oublié sa douleur. Il a dit aux danseurs, maintenant, grâce à vous, je suis prêt à partir. Merci.

Alors, quelle est la valeur des arts ? Tout simplement, ils nous permettent de vivre et de mourir.

1.4.2 La sénatrice Bovey

Les nouvelles tendances dans le milieu culturel canadien : relever les défis posés par les changements démographiques, les technologies numériques et le financement

Merci de m'avoir invitée aujourd'hui. C'est un grand plaisir d'être ici parmi vous, et j'offre mes félicitations à tous vos organismes pour l'appui et la vision que vous donnez aux artistes et aux publics canadiens. L'expression des artistes du Canada est vraiment magnifique et importante pour toute la société Canadienne et pour tous les Canadiens. Donc, je vous remercie, et il est très important que nous poursuivions notre travail.



Les arts sont bien vivants au Sénat du Canada et je vous parlerai de quelques initiatives récentes. Je veux aborder plusieurs perspectives que l'Honorable sénateur Cormier a relevées dans la Chambre, en particulier celles des artistes, dans toutes les disciplines et plus particulièrement dans le domaine des arts visuels.

En parlant de la situation des artistes, le sénateur Cormier a décrit toute une situation précaire qui mettait en valeur les périodes extrêmes d'abondance et de famine relatives à l'emploi et aux revenus. Je suis tout à fait d'accord avec son évaluation. Je veux donc parler des conditions de travail des artistes et de la situation des peuples autochtones. Ma collègue Frances Lankin a parlé aussi des affaires dans nos communautés et des défis pour les organismes à but non lucratif.

Étant donné que je suis la dernière sénatrice à parler sur ce panneau, je ne veux pas répéter les points et les considérations qui ont déjà été abordées par mes collègues – donc, je donnerai ma perspective sur la situation présente et sur l'avenir !

Alors, où en sommes-nous maintenant ? Les tendances et l'art créés et présentés au Canada aujourd'hui sont passionnantes, positifs et accueillants à une société qui, dans certains contextes, est aventureuse, accueille des nouvelles idées et de nouvelles technologies mais qui, dans d'autres situations, est plus craintive, plus arriérée et même dangereusement en retard.

Hélas, des défis intemporels existent encore pour les arts et les artistes – y compris les situations de financement, dans certaines parties du pays qui sont peut-être plus problématiques que d'autres, et les espaces de présentation et d'engagement, dont plusieurs qui ont cruellement besoin d'être améliorés depuis leur construction il y a 50 ans pour le centenaire du Canada. J'aborderai différents enjeux à partir de ma propre expérience et de mes propres observations, ayant travaillé dans le domaine culturel pendant plusieurs dizaines d'années en histoire de l'art, en conservation, en gestion de galeries, en enseignement universitaire et en consultation, et maintenant en tant que sénatrice engagée dans les arts sur une scène d'envergure nationale, en effet je crois que je suis la première historienne et muséologue femme au Sénat depuis 150 ans – il s'agit d'une responsabilité immense.

Bien que je me concentre principalement sur l'Ouest canadien dans mes démarches, mon expérience comprend aussi plusieurs nominations, conseils d'administration, comités et groupes de travail d'envergure nationale.

Le mandat que j'ai reçu du Premier ministre était très clair : je devais être indépendante, travailler sur tous les différents aspects, aider à améliorer la législation et faire tout cela « dans l'optique des arts et de la culture ».

Que dire des tendances ? Ce qui me passionne, ce sont la profondeur, l'étendue et la qualité des produits culturels qui se créent, qui se présentent et qui s'interprètent actuellement par des artistes de toutes les disciplines et de différents médias, ainsi que le travail interdisciplinaire qui engage des publics en évolution démographique sur le plan de l'origine ethnique et de l'âge. Les artistes continuent de réfléchir et de mettre à défi, de pousser, de questionner et de représenter les différentes questions sociales. Ils le font avec l'attente raisonnable que l'engagement et le dialogue soient sains et honnêtes. La grande diversité que l'on constate chez ces spécialistes de la création remet maintenant en question, je pense, les définitions de ce que cela signifie d'être artiste professionnel. Est-ce que c'est lié au niveau de

scolarisation ? Au montant du revenu en provenance de leur art ? Au nombre d'expositions ou de représentations ? Ou devrions-nous élargir la créativité de cette définition afin de refléter correctement l'énergie créative et la façon de produire que l'on constate aujourd'hui ? Je pense que ce n'est qu'une des raisons pour lesquelles le Conseil des arts du Canada et d'autres ont modifié leurs programmes de financement aux quatre coins du pays.

Je pense aussi que la société dans son ensemble, et certainement les personnes qui sont au pouvoir politique ou économique, n'ont toujours pas une véritable compréhension de l'impact très important des arts sur tous les aspects de notre société contemporaine. Les mesures que nous employons pour mesurer l'impact et l'importance des arts sont beaucoup trop étroites et les recherches se font sur des périodes beaucoup trop courtes. Au cours des dix dernières années, j'ai dû organiser mes recherches selon les résultats politiques souhaités, ce qui m'a amené à élaborer ma « pieuvre » dont les tentacules représentent les problématiques clés qui touchent tous les ordres de gouvernement et toutes les allégeances politiques. N'ayant jamais eu d'affiliation politique, je me suis toujours concentrée directement sur les problématiques mêmes. Les huit tentacules représentent l'emploi, l'économie, la santé, l'éducation, l'environnement, la prévention du crime, le tourisme et les préoccupations rurales. Mes recherches, empiriques comme anecdotiques, ont montré sans équivoque que les arts sont essentiels à la résolution et même à la l'élaboration de solutions à chacune de ces problématiques. Le défi ? Nous avons besoin de plus de voix pour transmettre cette réalité. Et comme le savent mes collègues, ces voix se font de plus en plus nombreuses au sein de la Chambre. Par exemple, plus de X % des sénatrices et des sénateurs ont signé une lettre au premier ministre à l'appui Musée du portrait du Canada à Ottawa. J'ai reçu une lettre de sa part l'été dernier qui confirmait son intérêt envers la poursuite des démarches et des discussions.

Le Comité des affaires étrangères a maintenant entrepris une importante étude sur la diplomatie culturelle, que j'ai commandée en début de printemps dernier et dont j'ai parlé au Sommet du Musée des beaux-arts du Canada en juin, qui avait pour thème « L'art, le Canada et le monde ». Comme John Ralston Saul l'a dit : « ce qui représente le Canada à l'étranger, c'est, en grande partie, sa culture – le rôle de la culture dans la politique étrangère du Canada ne devrait, en aucun temps, être sacrifié. » De plus, le rapport *Culture Keeps Doors Open in Difficult Times* souligne que « dans les périodes de difficultés politiques, lorsque les diplomates ne sont même pas capables de s'asseoir autour d'une même table de négociation, la culture peut garder les portes ouvertes jusqu'à ce que les relations s'améliorent. »

Le rôle de la diplomatie culturelle a fait l'objet de nombreuses études et recherches dans les dernières années, en particulier en ce qui concerne son importance intégrale pour le commerce international et les relations extérieures. Notre étude examine la question, ses répercussions et ses avantages dans une perspective à 360 degrés – les artistes, les organismes artistiques, le commerce extérieur et les missions commerciales, le profil du Canada, les ambassades canadiennes et, comparativement, ce qui se fait ailleurs. Nous connaissons déjà les résultats de l'ancien programme Routes commerciales du Canada, les avantages économiques tangibles et plus encore – le moment est venu de réoutiller nos approches de diplomatie culturelle et notre

comité attend avec impatience les témoignages d'individus de partout dans le domaine et à l'échelle du Canada.

Le projet de loi concernant un artiste visuel officiel sur la Colline du Parlement en est à l'étape de la deuxième lecture et a été renvoyé au comité. George Elliott Clarke, poète officiel du Parlement, m'a rédigé un poème que j'ai cité à la Chambre lorsque j'ai présenté le projet de loi sur l'idée d'un artiste visuel officiel :

*La page blanche—la toile blanche est—
Indubitablement délicieuse—
Comme le brouillard qui cache puis révèle—
Ce que l'espoir fige bientôt—
Une architecture fantastique—
L'imagination bien née :

Ce que la Vision—œil de soi—
A rêvé, un Quoi éclairant un Pourquoi...
Peintures et encres explosent en arcs-en-ciel—
Un film sculpte la lumière, en un clin d'oeil;
Une aiguille, dansante, devient lyrique,
Toute forme devient épique.
L'art vit dans l'œil de ceux et celles,
Dont la vision imagine un artiste officiel.*

De nombreux membres du Sénat incorporent régulièrement les arts et la culture dans leurs interventions. En effet, le sénateur Omidvar a dit l'autre jour que la culture était l'un des éléments qui pourraient aider à résoudre la crise en Iran. Le sénateur Cormier et moi-même avons abordé un certain nombre de ces préoccupations depuis nos tout premiers discours, il y a de ça un an, et je suis heureuse de pouvoir affirmer que nous avons aujourd'hui l'appui de tous les recoins du Sénat.

Malgré les progrès, cependant, il y a des réalités arriérées qui touchent le milieu des arts. Lors de ma première réunion de l'ODMAC en 1981, j'étais la seule femme à la table et, quelques années plus tard, j'ai été la première femme présidente d'un conseil d'administration collégial en Colombie-Britannique. J'ai pensé que nous avions parcouru un long chemin depuis ce jour où l'hôte de la réunion a annoncé que ma salle de bain se retrouvait « sous la lumière rouge au bout du couloir » – autrement dit, sous le panneau de sortie !!!! Hélas, les statistiques que j'ai présentées à la Chambre le 30 novembre, la semaine dernière, dressaient le portrait d'un milieu qui ne s'en tire pas bien mieux aujourd'hui.

En 2008, le Conference Board du Canada a conclu ceci :

La santé de cette économie de la culture, et par conséquent, la santé économique future du Canada, a besoin d'une grande réserve diversifiée d'artistes professionnels qui sont au cœur de l'économie.

Les femmes représentent, ou du moins devraient représenter, une partie essentielle de cette économie. Je trouve troublant que des recherches récentes aient révélé que, en 2017, seules 12 des 66 principales compagnies des arts de la scène au Canada — disposant d'un budget de plus de 1 million de dollars — ont des directrices artistiques : 1 femme dans nos 16 orchestres, 1 dans nos 7 compagnies d'opéra, et seulement 7 dans nos 34 compagnies de théâtre. Dans le milieu de la danse, les femmes s'en tirent un peu mieux : 3 femmes sont directrices parmi nos 9 compagnies de danse. Pourquoi les chiffres sont-ils si faibles, malgré le talent manifeste des artistes professionnelles? Je me demande aussi pourquoi, depuis quelques années, un nombre de grandes entreprises du secteur des arts, dont des musées et des galeries, vont chercher leurs directeurs à l'extérieur du Canada. Je ne mets pas en doute leurs capacités. Je soutiens toutefois que le talent nécessaire existe chez nous.

La question se pose donc : accordons-nous aux futures têtes dirigeantes du secteur culturel une expérience suffisante dans des postes secondaires ? Doutons-nous des programmes de formation canadiens? Hésitons-nous à prendre des risques avec notre relève? Étant donné que nous disposons d'un bassin vaste et diversifié d'artistes professionnels et qu'il est au cœur même de l'économie, comme l'a souligné le Conference Board, nous nous devons de développer et d'encadrer les talents canadiens.

Une autre tendance inquiétante mais tenace est celle du revenu des artistes et de leurs conditions de travail. Encore une fois, comme je l'ai souligné à la Chambre la semaine dernière, les statistiques de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active de 2011 montrent ceci :

- Les artistes représentent 0,78 % de la population active, ce qui équivaut à 136 600 personnes, soit un peu plus que les 133 000 travailleurs du secteur de la fabrication automobile.
- Les artistes sont plus nombreux à occuper plusieurs emplois pour boucler leur budget.
- Le salaire moyen des artistes canadiens est 39 % inférieur à celui de l'ensemble de la population active.
- Malheureusement, pour 15 % des artistes, le travail autonome n'apporte aucun revenu ou leur fait perdre de l'argent; 27 % gagnent moins de 10 000 \$ et 18 % gagnent entre 10 000 \$ et 19 999 \$. Ainsi, 60 % des artistes ont un revenu inférieur à 20 000 \$, comparativement à 35 % du reste de la population active.
- Pourtant, le nombre d'artistes possédant un baccalauréat ou un diplôme de cycle supérieur est presque le double de celui de l'ensemble de la population active — soit de 44 % comparativement à 25 %. En moyenne, leur revenu moyen est 55 % inférieur à celui des autres travailleurs avec le même niveau de scolarisation.
- Les femmes artistes gagnent 31 % de moins que leurs homologues hommes.

- En 2010, les 15 945 artistes visuels ont gagné en moyenne 24 672 \$; le salaire médian se chiffre à 10 358 \$, y compris le revenu tiré de leur art et celui qui provient d'autres emplois.
- En 2010, les 8 140 danseurs ont gagné en moyenne 17 893 \$.
- En 2010, le seuil de la pauvreté était de 22 133 \$.
- Le revenu médian après impôt des travailleurs autochtones se situait juste au-dessus de 20 000 \$ en 2010, comparativement à celui des travailleurs non autochtones, qui a été de 27 600 \$. Pour les Premières Nations, il a été de 17 620 \$, pour les Inuits, de 20 400 \$, et pour les Métis, de 24 550 \$.

Ce n'est pas un joli tableau d'équité et d'égalité. Nous devons trouver un moyen de faire reconnaître le travail des artistes comme un emploi régulier, qui serait assorti d'avantages appropriés.

Puis il y a la question des conditions de travail – et malheureusement la situation ne s'est pas beaucoup amélioré comparativement au portrait que l'on dressait il y a plusieurs dizaines d'années. Sans sécurité de revenu, je crains que même les artistes reconnus seront obligés de vivre dans les ateliers où ils travaillent. Puisqu'ils courent le risque de contrevenir à des permis et à des codes du bâtiment, ils vivent dans la crainte constante d'une expulsion par les autorités. Je me demande où ils iraient.

J'ai visité des endroits qui n'avaient pas d'ascenseur et d'autres où l'ascenseur était hors d'usage. Les escaliers étaient la seule façon d'accéder aux ateliers, qui étaient parfois situés au huitième ou au neuvième étage ! Le 4 décembre, le Winnipeg Free Press a publié un article intitulé « High Rent Paints Artists into Corner ». CentreVenture y a exprimé des préoccupations très réelles concernant le célèbre quartier de la Bourse de Winnipeg, ses galeries, ses studios de musique et ses logements pour artistes – avec l'entrée en vigueur d'un nouveau plan assorti de quelques subventions au loyer. Les valeurs augmentent en raison des améliorations apportées par certaines de ces petites organisations – ce qui les rend inabordables !

Souvent, les espaces les plus abordables se trouvent justement dans des immeubles en voie de démolition. Un certain nombre d'artistes bien connus m'ont dit que, malgré tout, les loyers augmentent sans que les services ne s'améliorent. Une expulsion de son atelier représente l'une des situations les plus stressantes pour un artiste, et le problème bien réel de trouver des espaces abordables ne fait qu'amplifier ce stress. Un déménagement, en plus de coûter cher, d'être épuisant et de gruger du temps, interrompt le travail en cours. Les toiles qui ne sont pas complètement sèches ou les sculptures à l'étape de l'argile humide peuvent être endommagées. De plus, un déménagement signifie souvent que des commandes seront livrées en retard.

Ainsi, au travail et aux revenus incertains s'ajoutent souvent des conditions de travail douteuses qui ont des retombées à long terme sur la santé. Aujourd'hui, il existe des listes de vérification et des mises en garde quant aux matériaux, mais de nombreux artistes sont toujours

inconscients des risques que posent les matériaux ou les processus qu'ils emploient. Ou s'ils en sont conscients, ils n'ont pas les moyens d'y faire grand-chose.

Si la société a une responsabilité envers les artistes et les institutions, il est aussi vrai que les artistes, les responsables de l'administration et les organismes culturels ont une responsabilité envers ces environnements en évolution rapide et envers le développement des plateformes numériques, de la technologie et de la robotique.

Je vise plusieurs objectifs. Celui d'assurer une préservation et un approfondissement de la connaissance de notre patrimoine culturel diversifié, de nos trésors ; celui d'encourager des recherches nouvelles et significatives ; celui d'accueillir les nouvelles créations dans tous les domaines de l'activité artistique ; celui de promouvoir des artistes de tous horizons et d'avoir un grand rayonnement. Les arts sont réels et présentent la « vraie chose » – c'est notre force – appréciée aujourd'hui plus que jamais dans ce nouveau contexte de « fausses nouvelles » et de « faits alternatifs ». Il n'y a rien de faux au travail des artistes et des organismes culturels. Nous savons, par exemple, d'après de nombreux sondages et études, que les galeries et les musées sont les institutions qui incitent le plus de confiance chez la société contemporaine. Nous devons tous traiter cette confiance de façon judicieuse et intrépide tout en respectant notre responsabilité sociale, celle d'ouvrir nos collections, nos expositions et nos bourses d'études à tout l'ensemble de nos communautés – aux publics qui peuvent se rendre à nous ainsi qu'à ceux qui ne le peuvent pas. La culture, c'est personnel – elle nous relie aux personnes du passé ; aux personnes dans d'autres régions du Canada et dans d'autres parties du monde ; aux personnes qui sont d'accord avec nous et à celles qui ne le sont pas ; aux personnes qui parlent notre langue et à celles qui ne la parlent pas. En nous reliant aux choses et aux expériences créées et employées par autrui, en présentant les messages directs et indirects de l'artiste et des créateurs, la culture, de par sa nature, est dans une position unique lui permettant de présenter des points de vue multiples sur des questions multiples – des questions qui affectent l'individu et aussi la communauté et l'ensemble de la société. Notre force est l'être humain. Les arts racontent des histoires humaines, des histoires qui sont survenues dans la vie de quelqu'un que nous connaissons, avec qui nous avons eu un contact ou qui nous a précédé.

Je continuerai d'aborder les questions auxquelles les arts ont la clé – la capacité d'impliquer le public dans les conversations difficiles, y compris la réconciliation et l'éducation publique, et d'initier des familles entières à notre histoire et à nos valeurs, puisque les familles fréquentent les musées et les spectacles ensemble, mais ne vont pas à l'école ensemble. Nous pouvons également faciliter l'acquisition de langue chez les immigrants et fournir des informations essentielles sur le changement climatique, l'environnement, les modes de vie, l'expression des inégalités sociales et des injustices, et bien d'autres choses encore. Nous ne devons pas avoir peur de raconter les choses difficiles, les merveilles, les défis et bien sûr les réussites que nous avons vécus en tant que peuple. Ces langues de l'âme sont peut-être le conducteur le plus important de la vérité, de la réalité, du présent et de l'avenir.

EN CONCLUSION – et pour tenter de lier ces différents aspects, ces tendances et ces défis, du point de vue de l'artiste et des organismes culturels, tant au niveau de la diffusion et du service,

de nos publics et de tout l'ensemble de la population, je travaille actuellement sur un sujet qui me tient à cœur. C'est une proposition que j'ai commencé à développer il y a quelques années, mais la vie a pris le dessus, ce qui l'a fait dérailler pendant un certain temps. Il s'agit de l'élaboration d'une Déclaration canadienne des droits culturels, actuellement à l'état d'ébauche, que j'espère présenter plus officiellement au début de l'année prochaine. Jaune Quick-To-See Smith l'a bien dit : « Les cultures en voie d'extinction ne sont pas créatrices d'art. Les cultures qui ne s'adaptent pas meurent. » [Transitions, p. 13] Le Canada n'est PAS une culture en voie d'extinction. Il est riche, novateur, tourné vers l'avenir et dynamique, comme en témoigne le travail de nos artistes. C'est le dynamisme, la signification et l'importance de la culture que je cherche à transmettre dans le cadre de mon travail au Sénat, tout en encourageant un accès juste et équitable pour les publics de tous les horizons et de toutes les diversités, et un soutien juste et équitable pour les artistes, financièrement, avec des conditions de travail, des avantages sociaux et des formations adéquates.

Plusieurs questions et commentaires ont été formulés à la suite des présentations des deux membres du Sénat.

C. Selon les statistiques, les artistes autochtones et les artistes racialisés gagnent encore moins que les femmes artistes.

Q. Pourquoi ne s'intéresse-t-on au patrimoine et à la culture que dans l'optique du soutien aux arts, alors qu'ils sont directement liés à tous ces différents tentacules de pieuvre ? Nous devrions nous engager davantage dans tous ces secteurs.

A. Nous avons besoin d'un projet de loi, d'une loi pour améliorer les conditions socioéconomiques des artistes. Au Québec, on est en train de retravailler la politique culturelle, ce qui se fait avec 45 différents groupes, en vue d'améliorer les conditions économiques des travailleurs culturels. Plus de 4 % du PIB du Québec est dans la culture, mais cela n'atteint pas vraiment les poches des artistes. Le milieu culturel comprend et bénéficie le tourisme, etc. Il faut le reconnaître !

Q. Le Toronto Star a publié une série d'articles sur les conseils d'administration et la composition des conseils d'administration. Quels changements peut-on apporter au niveau des conseils d'administrations pour commencer à voir un mouvement vers des politiques d'embauche plus représentatives ?

A. Le comité le plus important du conseil est le comité des mises en candidature et de gouvernance. Il devrait être mené par le vice-président, et non par l'ancien président, pour s'assurer que l'on accueille les personnes avec qui nous voulons travailler dans l'avenir.

1.4.3 Kate Cornell

La Commission Massey-Lévesque était dirigée par cinq personnes qui ont passé en entrevue des centaines de Canadiens au sujet des arts, des lettres et des sciences. En est ressorti un rapport qui préconisait une vision protectionniste des arts au Canada. (Ce rapport était fondé sur un sentiment de crainte envers la culture américaine). Elle s'est également concentrée sur les organismes phares (Canadian Opera Company, etc.) Nous vivons encore aujourd'hui dans l'ombre de ce rapport, qui a mené à la création du Conseil des arts du Canada et du CRSH. En 1951, le rapport a été déposé.... il a fallu six ans de débats et de défense des droits avant que le Conseil ne soit créé.



La relation entre les ONSA et le CAC est complexe. Le tout premier ONSA fut la Conférence canadienne des arts (établie plus d'une décennie avant le Conseil des arts du Canada). Il s'agissait d'un vaste organisme de services (qui englobait un mandat de défense des droits et de recherche sectorielle à grande échelle). Le raisonnement qui a mené au démantèlement de l'organisation fait toujours l'objet d'un vaste débat, mais l'une des critiques centrales était que la Conférence essayait de tout faire et de plaire à tout le monde.

D'abord et avant tout : les ONSA se consacrent aux arts, fournissent des conseils stratégiques, soutiennent les artistes, servent de lien entre la communauté et les bailleurs de fonds (parce que les ONSA sont si bien branchés), et nous avons souvent été le critique des modèles de financement et des politiques.

Le rapport MacSkimming reconnaissait l'épuisement professionnel – la question des ONSA sous-financés et surexploités. Ce rapport est survenu suite à d'énormes coupures au Conseil des arts du Canada, ce qui s'est traduit par des coupures au niveau du financement de base des ONSA qui existaient en 1996. Il s'agissait d'un changement radical. De nombreux ONSA ont dû fermer leurs portes. Lorsque le financement a été rétabli en 1999, on a reconnu que les ONSA étaient importantes et qu'elles jouaient un rôle important. Il était question d'un « renouvellement profond de cette relation » qui allait devoir être discuté et rediscuté. Finalement, un financement pluriannuel de base a été accordé aux ONSA. Cependant, nous savons que des nouvelles questions surviennent maintenant au sujet de la relation entre les ONSA et le CAC.

MacSkimming a affirmé qu'il y avait des lacunes, un manque de règles du jeu équitables, qui étaient à la base des problèmes. Nous nous demandons maintenant : comment faire pour établir un meilleur modèle pour les organismes de services ? Comment évoluer et changer pour devenir plus ouverts ? La collaboration est essentielle. Nous examinons également les fusions. À vrai dire, il y a trop d'organismes de services aux arts qui font toujours la même chose.

Pour bien représenter nos communautés, nous devons d'abord et avant tout préconiser l'équité. Nous devons servir l'ensemble du secteur, pas seulement ses membres les plus privilégiés.

1.4.4 Clayton Windatt

- « La culture ne peut pas mourir, elle ne peut que dormir ou être oubliée. »
- Tout à fait d'accord avec les idées et les propos des membres du Sénat. En soutenant des groupes aux luttes communes, nous pouvons identifier la meilleure façon de surmonter un problème. C'est quelque chose à laquelle nous devrions tous réfléchir et essayer de collaborer au lieu de se mettre l'un contre l'autre.
- La vision du Canada en tant que pays peut être examinée à partir du même point, avec des mots différents selon les époques. Les arts, c'est l'économie, c'est la qualité de vie. On exprime la même chose en employant différents mots. Avez-vous déjà entendu parler d'une étude qui démontre que la culture avait un impact NÉGATIF sur l'économie ? Il n'y a littéralement AUCUNE étude négative. (Pourtant, nous déversons des milliards de dollars dans des choses qui sont manifestement mauvaises.)
- Au Canada, nous encourageons le débat – les opinions divergentes ne sont pas punies. L'engagement envers la prospérité est quelque chose dont le Canada pourrait être chef de file.
- Combien d'entre vous gagnez moins que 100 000 \$ par année ? C'était presque tout le monde. Alors pourquoi les leaders les plus qualifiés de cette industrie sont-ils si sous-payés ? Il y a là matière à réflexion.

1.4.5 Raven Davis

Raven reconnaît son privilège et souligne qu'il manque d'inclusivité dans cette salle. Nous parlons de diversité, mais ce groupe ne le reflète pas. En tant qu'artiste autochtone, d'orientation homosexuelle, de présentation masculine, sans accès à des toilettes non sexistes dans cet immeuble – et si Raven se déplaçait en fauteuil roulant et ne pouvait pas traverser cette pièce ? Soyons conscients de cela. Gardons à l'esprit ces conversations. Pourquoi n'en sommes-nous pas encore là ? Pourquoi n'y a-t-il pas des gens d'origines diverses qui travaillent sur ces politiques ? Comment pouvons-nous améliorer l'inclusion au niveau des conseils d'administration – car appartenir à un conseil d'administration, c'est un privilège. C'est un privilège de travailler gratuitement. C'est difficile de demander cela. Il faut donc un champ d'application plus large relatif à la façon d'échanger avec les communautés. Qu'est-ce qu'on leur demande vraiment ? Votre organisation est-elle prête et désireuse d'engager des voix en situation minoritaire ? D'autres dommages continueront de survenir si nous ne faisons que saupoudrer la diversité. Comment pouvons-nous combler l'énorme fossé du pouvoir et du privilège ?



On entend les mêmes réponses tout le temps, l'opposition du « nous » et du « eux ». « Nous venons ici et ils ne sont pas sur la même longueur d'ondes que nous.... nous n'avons pas accès à ces gens... ». On nous demande d'éviter de « ralentir » les voies coloniales, de nous aligner. On nous demande d'accélérer nos méthodes afin de travailler ensemble. C'est un défi lorsqu'il est toujours question de ressources. La vraie question : utilisons-nous toutes les ressources qui se retrouvent dans cette salle ? Les organisations reconnaissent-elles véritablement tout le travail qui se fait déjà par les gens qui sont dans cette salle ? Ceux qui ne sont pas ici, la valeur de leur travail n'est pas respectée, n'est pas honorée ou appréciée pleinement. Nous devrions commencer à honorer cela.

2. Table ronde sur l'évaluation de l'impact

Margo Charlton (Conseil des arts de Toronto), Christina Loewen (Opera.ca), Kristian Clarke (Mobilisation culturelle) et Gabriel Zamfir (Conseil des arts du Canada)

2.1 Christina Loewen: Planifier notre impact civique

Le processus qu'a suivi Opera.ca pour évaluer son engagement civique a commencé il y a deux ans, alors qu'on commençait à cartographier l'impact stratégique. Loewen a parlé de 8 voies de cheminement stratégique que l'équipe d'Opera.ca a employées pour mesurer son impact.

Comment avons-nous fait cela ? Loewen a décrit les mesures utilisées :

- l'établissement d'un cadre logique ;
- l'entreprise de recherches ;
- un partenariat international avec Opera America sur la question de l'engagement civique et de la pratique communautaire ;
- l'illustration des repères qualitatifs clés pour mesurer l'engagement envers la valeur et les connaissances d'Opera.ca.



La théorie du changement esquissée :

1. Qu'allons-nous réaliser ?
2. Pour qui ?
3. Quel est l'échéancier ?
4. Comment ? À travers quelles activités majeures ?

Loewen a montré un tableau illustrant la diversité comme un outil important pour les entreprises individuelles. Elle a affirmé que là où il y a une plus grande diversité, il y aura plus d'engagement civique :

Signification de la couleur de la carte :

Violet = très diversifié

Vert = un peu diversifié

Bleu = non diversifié

Gris = Je ne sais pas

Loewen a proposé les questions suivantes :

Q. Y a-t-il des recherches simples que vous pourriez développer pour établir des points repères ?

R. À l'AGA d'Opera.ca en 2016, Michelle Decottignies (présidente de la Deaf, Disability & Mad Arts Alliance of Canada et directrice artistique de Stage Left) a présenté un atelier sur l'équité, la diversité et l'inclusivité.

Opera.ca offrait d'autres programmes : 10 programmes étalés sur 10 mois axés sur l'équité, l'action civique et la diversité. Nous avons organisé une discussion en table ronde et discuté de l'importance du langage et des définitions.

Q. Comment pouvez-vous offrir des occasions d'apprentissage afin d'avoir un impact ?

Les compagnies d'opéra s'attaquent maintenant au répertoire, y compris à la découverte de la misogynie et du racisme, du colonialisme et des rapports interraciaux.

Par exemple, la Canadian Opera Company a engagé Dylan Robertson (Université Queen's) pour mener une table ronde au sujet de l'opéra *Louis Riel*, un opéra qui utilise une chanson autochtone d'une manière qui va à l'encontre de la façon dont les peuples autochtones utilisent cette chanson. Loewen a également parlé du nouvel opéra *Missing* qui donne la parole aux femmes autochtones disparues et assassinées et qui entreprend des projets de collaboration avec les peuples autochtones et non autochtones pour engendrer un changement.

Q. Quelles sont les preuves du changement qui se produisent ?

R. Loewen a parlé de la « science de la complexité » et du phénomène de l'émergence et de la réflexion par l'entremise de l'émergence. Des groupes d'action conçus pour poursuivre l'émergence de la planification de l'action civique, y compris le rôle de l'artiste en tant que citoyen, le fait d'être un allié et la poursuite du développement.

Q. Comment créer des conditions propices à l'émergence ?

R. Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir des anecdotes. Si vous recueillez suffisamment d'histoires, ce sont des données.

Q. Quelles sont les histoires que vous accumulez et qui témoignent du changement ?

R. Les organisations ne changent pas. Ce sont les gens qui changent. L'inclusion, c'est agrandir la tarte. L'équité, c'est diviser la tarte : comment peut-on mieux diviser la tarte ? Les statistiques sont un sous-produit de l'établissement d'objectifs et d'échéanciers, alors il faut fixer des objectifs et des échéanciers et créer des objectifs réalisables et ambitieux. Quels changements êtes-vous prêt à déclarer ? Quelles mesures pouvez-vous prendre et quand allez-vous les prendre ?

2.2 Margo Charlton : Aborder l'évaluation de l'impact

- Parlant du plan d'évaluation du Conseil des arts de Toronto pour les nouvelles initiatives stratégiques, le Conseil des arts de Toronto est depuis 1974 le plus grand conseil municipal des arts. Il reçoit 2 500 demandes de soutien pour de nombreuses facettes des arts à Toronto. Le Conseil des arts de Toronto croit en la construction d'une ville créative une brique après l'autre ; que la culture représente une partie importante de la construction d'une ville qui crée une place pour leur potentiel.
- En 2011-2012, le Conseil des arts de Toronto a mené un projet financé par le CRSH. Le rapport « Transforming Communities Through the Arts » mettait l'accent sur les événements culturels d'envergure locale. Ce rapport a aidé à définir les priorités du Conseil. Les idées étaient déjà en place, tout ce qu'il fallait, c'était plus de ressources.
- Entre 2012 et 2016, le Conseil des arts de Toronto a reçu une allocation supplémentaire de 8 millions de dollars.
- Quinze nouveaux programmes ont été créés avant 2016 et un seizième a été ajouté cette année. Des partenariats ont permis de mobiliser des fonds. Les montants de financement stratégique ont été alloués. Charlton a parlé de subventions occasionnelles qui vont parfois directement à un organisme qui partage les valeurs du Conseil des arts de Toronto.
- En 2014, un système de demandes de subvention en ligne a été mis à l'essai. Ce système permet la collecte de données. Des cartes interactives montrent la distribution du financement du Conseil dans chaque quartier torontois. Il s'agit d'un nouvel outil important qui montre l'impact du Conseil.
- Les processus d'évaluation et le financement stratégique représentaient une nouvelle façon de penser : le Conseil a examiné les objectifs du programme et les politiques d'équité ; a créé un plan d'évaluation en suivant les meilleures pratiques relatives à la collecte de données ; a examiné les délais de collecte et de synthèse des données, a déterminé si ces évaluations devaient être internes ou externes et comment en partager les résultats et a interrogé les auditoires, les bénévoles et le personnel pour obtenir une analyse complète à 360 degrés.

- Outils d'évaluation employés : groupes de discussion, cartes de cheminement, observations et visites sur site.
- Partenariats d'évaluation : une nouvelle étape pour le Conseil des arts de Toronto
- Résultats de l'évaluation : création de compte-rendus externes et internes éclairés sur les changements apportés aux programmes de subvention, mise à jour du plan stratégique, préparation d'un plus grand champ de recherche.
- Bénéficiaires des évaluations : Arts in Neighbourhood, Arts in the Park, dont un partenariat avec les employés des parcs.
- Notes sur l'évaluation : L'évaluation de nouveaux programmes représente un défi. Identifiez les occasions de recueillir des données. Soyez à la recherche de ressources qui peuvent vous permettre d'effectuer des recherches à plus long terme.

Q. Pensez-vous que la demande l'emportera toujours sur l'offre ?

R. Les taux de réussite sont toujours un défi. Le taux de réussite actuel des programmes stratégiques est assez bon. Là où il est le plus faible, c'est chez les subventions aux particuliers. Aussi bas que 12 %. Nous rattraperons-nous un jour ? Probablement pas. Ce ne sont pas tous les chiffres qui entrent en compétition. Nous indiquons toujours au conseil d'administration combien d'autres subventions auraient pu être décernées si nous avions pu être inclusifs.

C. La nouvelle maire de Montréal veut augmenter le financement municipal à 20 millions de dollars, ce qui, espérons-le, aura un impact sur l'ensemble du pays. Il y a 14 ans, Montréal était là où Toronto se retrouve aujourd'hui en matière du financement culturel. Aujourd'hui, Montréal est à 75 \$ l'habitant. Quels sont les chiffres ailleurs ? Ces informations pourraient contribuer à bâtir notre cause à l'échelle nationale.

Q. Nous pensons toujours à l'équité. Que pouvons-nous faire pour mieux diviser la tarte, faute de pouvoir demander une plus grosse tarte ?

R. Des conversations auront lieu au cours des deux prochains mois avec les programmes de formation universitaire pour aborder la question : comment faire en sorte que la source de talent soit plus diversifiée dès l'étape des auditions ? Quelles politiques pouvons-nous créer pour favoriser la diversité et l'inclusion au niveau du genre : objectifs, mesures, calendriers. Les mots ne comptent pour rien. Nous devons créer des politiques réalisables.

2.3 Gabriel Zamfir: L'approche du Conseil relative à l'évaluation de l'impact

- Explication du contexte et des attentes : il y a un an, le gouvernement fédéral a décidé d'investir beaucoup d'argent dans le CAC. Le gouvernement s'est rendu compte que c'est important pour le développement de la société. Le CAC prévoit en faire un essai au printemps. Il s'agit d'une expression de la confiance du public et le CAC doit lui montrer

comment elle assurera cet investissement. L'année dernière, un plan stratégique a été lancé. Il y avait des défis à relever.

- L'accent est sur la stratégie numérique (investissement de 85 millions de dollars dans les technologies numériques tel qu'indiqué dans notre plan stratégique).
- Il y a un désir de renouveler les rapports entre les artistes autochtones et non autochtones et de rehausser le profil des artistes canadiens.
- Tenir compte de l'engagement du Canada, soit l'allocation de 25 % de nos fonds à des nouveaux bénéficiaires.
- Doubler l'investissement au niveau international et tripler l'investissement dans le savoir et le partage des cultures inuites et autochtones.
- Ouvrir les portes et partager les connaissances : Comment le Conseil peut-il saisir et partager les informations et mieux démontrer les façons dont les arts améliorent les domaines sociaux ainsi que l'impact économique ?
- En partant d'un niveau général et en recevant des conseils de la communauté, comment le Conseil peut-il améliorer les voies de communication entre le Conseil et la communauté (artistes, organismes) ?
- Deuxième niveau – le secteur des arts, pour déterminer l'impact social de la culture
- Troisième niveau – publier les résultats du Conseil. Démontrer comment les programmes du CAC mèneront à un modèle visant à produire des résultats concrets et à trouver comment le Conseil peut mieux recueillir des données pour visualiser l'effet des résultats du Conseil relatifs aux programmes.
- La responsabilité relève du Conseil de recueillir des données pour communiquer les résultats de ses programmes. Les résultats attendus des programmes du Conseil sont : **Inspirer et s'enraciner** se penchera sur les artistes et les professionnels des arts, la culture et les organismes culturels.
- Le rapport final est un outil de collecte de données – Comment recueillir les données dans l'attente d'une évaluation au printemps.
- La structure du rapport final sera organisée selon quatre sections : (1) les résultats – ce que l'artiste a fait avec la subvention (2) les informations financières/statistiques (3) l'évaluation de l'impact (4) un partage des exemples avec le public.
- Rapport sur les résultats: le Conseil mettra d'abord les données en ligne et adoptera la même approche pour les résultats et les retombées à partager de manière ouverte et transparente.

2.4 Kristian Clarke – Mobilisation culturelle

- Jusqu'à présent, les conversations ont porté sur les pratiques actuelles du point de vue d'un bailleur de fonds national et régional, ainsi que sur un exemple réussi de mesures d'impact mises en pratique par un ONSA. Ma présentation se concentre plutôt sur ce qui

pourrait être. En tant que représentants d'un plus grand groupe de travail composé de collaborateurs engagés dans le domaine de la politique culturelle, nous considérons que le rôle de la mesure de l'impact est intrinsèque à la conversation sur l'avenir de la recherche dans le milieu culturel canadien.

- Reconnaissant l'influence constante de la Commission Massey sur les structures qui sous-tendent le milieu culturel au Canada, j'aimerais vous présenter un projet qui me passionne intitulé Mobilisation Culturelle/MASS Culture. Son nom anglais MASS Culture fait allusion à cette époque mémorable de l'histoire du Canada où des institutions vénérables comme le Conseil des arts du Canada, Radio-Canada, la Conférence canadienne des arts et l'Office national du film (parmi d'autres) ont été créées. Il fait également référence à l'importante contribution à la discussion sur notre avenir collectif que nous nous sommes engagés à générer en tant que membres de ce groupe de travail. Enfin, l'idée de la « masse » est importante car cela implique un certain poids. Une approche communautaire bien réfléchie produira des recherches qui auront des répercussions sur les décisions et qui transmettront avec précision l'importance du secteur.
- J'aimerais commencer par poser quelques questions et vous inviter à y réfléchir pendant que j'explique le projet Mobilisation culturelle un peu plus en détail. Vous pouvez également vous référer aux documents qui ont été distribués en français et en anglais.
- Lorsque nous nous penchons sur le thème de la mesure de l'impact, comment répondons-nous aux besoins du milieu culturel en général ainsi qu'aux besoins plus spécialisés des différents secteurs qui le composent ?
- Comment assurer la pluralité des perspectives et l'adhésion de la communauté aux priorités de notre recherche ?
- Quel est la lacune laissée par la Conférence canadienne des arts ? Comment combler cette lacune ? Sa structure peut-elle être ressuscitée, ou encore réinventée d'une autre façon ?
- Un mandat de recherche et un mandat de plaidoyer peuvent-ils exister de concert au sein d'un même organisme ? Au sein de tous les organismes ? Comment cela pourrait-il être envisagé autrement, compte tenu des travaux existants et des lacunes existantes ?
- Comment soutenir une « plaque tournante » ou un réseau pour la recherche culturelle ?
- Faut-il une « plaque tournante » centrale pour ces recherches ? Est-ce que « plaque tournante » est la locution juste ? Si oui ou sinon, pourquoi ?
- Mobilisation culturelle/MASS Culture est une initiative collaborative qui s'efforce de soutenir les artistes, les organismes culturels et les institutions académiques aux quatre coins du pays. L'intention est de former un réseau... Il s'agit d'un nouveau projet auquel participent des membres de l'Assemblée canadienne de la danse, de la Playwrights Guild of Canada, du Collectif des commissaires autochtones et de Global Public.
- L'intention était de former un réseau d'intervenants qui, grâce à la recherche, aborderait les questions de politique culturelle aux niveaux organisationnel, sectoriel et gouvernemental.
- Un comité de démarrage et de pilotage a été mis sur pied pour examiner, écouter, réviser et mettre à jour les structures et les politiques au sein de l'éologie artistique

canadienne, tout en formulant de solides recommandations d'action à mesure que nous nous dirigeons vers notre brillant avenir collectif.

- Mobilisation culturelle comblera un manque d'information dans le secteur. Ce travail est nécessaire en raison de la diminution de l'activité de la Conférence canadienne des arts qui, en 67 ans, avait établi une réputation solide pour son leadership en matière de politiques artistiques et culturelles. Les représentants du milieu de l'éducation et du gouvernement ont indiqué qu'il leur manque un endroit central pour obtenir de l'information stratégique fiable sur le secteur des arts au Canada.
- En supervisant l'élaboration et la promotion de la recherche sur les politiques culturelles axées sur la communauté, nous envisageons un milieu culturel bien situé pour comprendre et communiquer sa valeur et ses défis afin de pouvoir apporter une contribution durable à la société canadienne, au pays comme à l'étranger.
- Il n'y a actuellement aucune organisation nationale active au Canada qui dispose des ressources commerciales nécessaires pour soutenir cette vision.
- À partir de 2018, Mobilisation culturelle entamera des conversations communautaires pour examiner sa structure (y compris la méthodologie de recherche) et déterminer les lacunes existantes en matière de connaissances dans la politique culturelle de notre pays. Grâce à l'appui du Conseil des arts de Toronto au lancement de cette initiative, du temps et des ressources seront consacrés pour effectuer des consultations à l'échelle du pays entre l'automne 2017 et l'été 2018. Ces séances mobiliseront plus de 1 000 personnes et organismes représentant les intervenants du secteur des arts, les industries culturelles, les groupes patrimoniaux, les universités et les partisans des arts.
- Les consultations nationales seront centrées sur la discussion d'un modèle qui appuiera des données et des communications exactes et holistiques sur la politique culturelle au Canada. Nous nous attendons à ce que cela suscite un grand intérêt de la part de la communauté et le projet Mobilisation culturelle a développé les thèmes suivants comme points de départ.
- Voici quelques questions qui peuvent vous aider à réfléchir au sujet du projet Mobilisation culturelle :
 - i. Lorsque nous examinons le thème de la mesure de l'impact, comment répondons-nous aux besoins du milieu culturel en général ainsi qu'aux besoins plus spécialisés des différents secteurs qui le composent ?
 - ii. Comment assurer une pluralité des perspectives et l'adhésion de la communauté aux priorités de notre recherche ?
 - iii. Quel est la lacune laissée par la Conférence canadienne des arts ? Comment combler cette lacune ? Sa structure peut-elle être ressuscitée, ou encore réinventée d'une autre façon ?
 - iv. Un mandat de recherche et un mandat de plaidoyer peuvent-ils exister de concert au sein d'un même organisme ? De tous les organismes ? Comment cela pourrait-il

- être envisagé autrement, compte tenu des travaux existants et des lacunes existantes ? Comment soutenir un centre de recherche culturelle ? Un réseau ?
- v. Faut-il centraliser un centre de recherche ? Est-ce que « centre » est le mot juste ? Si oui ou sinon, pourquoi ?

- À la suite de ces consultations, le groupe de travail espère établir des principes directeurs et les sept engagements suivants servent de point de départ pour éclairer nos valeurs et guider notre travail. Le groupe de travail s'engage à assurer :
- i. **le respect mutuel** : un pluralisme culturel et des perspectives diverses engageant notre travail
 - ii. **l'accès** : un processus continu de définition et d'amélioration de l'accès dans nos communautés
 - iii. **les normes de comportement** : mise en œuvre et évaluation de nos propres conditions de travail au service de notre secteur, de nos équipes et de chaque membre du personnel
 - iv. **la vérité et la réconciliation** : faire en sorte que les communautés autochtones et non autochtones puissent collaborer en vue d'atteindre des objectifs aux bénéfices mutuels
 - v. **le pouvoir transformateur** : approfondir les relations et les approches créatives qui répondent aux besoins du secteur d'une génération à l'autre
 - vi. **la stabilité** : évaluation continue pour améliorer notre travail. Un engagement à adopter des pratiques durables dans nos opérations, nos programmes et nos projets
 - vii. **l'intégrité** : mener des recherches qui respectent l'éthique, recueillir des données exactes, valoriser la transparence et se réjouir des débats

Questions/Commentaires:

- C. Nous ne pouvons pas faire tout ce que la Conférence canadienne des arts a fait.
- C. Cette question de la séparation de la recherche et de la représentation politique est intéressante.
- C. Gabriel Zamfir a utilisé le mot « résultat ». La mesure des résultats peut être très longue, suggestion qu'il s'agit de retombées plutôt que de résultats.
- C. En ce qui concerne les ajustements aux projets, le Conseil des arts de Toronto utilise l'information reçue à court terme pour ajuster certaines choses. Le Conseil des arts de Toronto essaie d'être agile dans ses évaluations.
- C. Le CAC a mis en évidence une distinction entre les résultats à court terme et les résultats à long terme qui reflètent un changement majeur dans la société. Une partie des données recueillies sera utilisée pour montrer ces résultats. La tâche du CAC est de prendre les données

et d'essayer d'y trouver les retombées. Au cours de la prochaine année, le CAC examinera les données requises pour le rapport final. L'objectif pour l'année prochaine sera de montrer à quoi devraient ressembler les rapports et l'impact.

C. En ce qui concerne les groupes de discussion : Charlton dit que le Conseil des arts de Toronto utilise la rétroaction des groupes de discussion et des partenaires et que « les comptes-rendus finaux ont des limites ». Il est important d'inviter les gens à avoir une conversation en tête-à-tête. Zamfir dit que le CAC a commencé à payer les gens qui participent aux groupes de discussion.

Q. Comment mesure-t-on l'impact ? Les bailleurs de fonds recueillent-ils tout simplement des données en ligne ou assistons-nous à des événements ?

R. Charlton a dit que les bailleurs de fonds vont à des événements et que cette expérience semble être un cas assez rare. M. Zamfir ajoute que des procédures sont en place ou en cours de développement. Il existe une relation quotidienne entre les agents de programme et leurs communautés.

3. Table ronde sur la stratégie numérique

Mériol Lehmann (artiste indépendant), Frédéric Julien (CAPACOA) et Sylvie Gilbert (Conseil des arts du Canada)

3.1 Mériol Lehmann

Je viens du milieu des arts médiatiques, mais ces thèmes s'appliquent à toutes nos pratiques et non seulement aux arts médiatiques. C'est l'idée de la technologie numérique, mais à mon avis ce n'est pas une question purement technologique, je pense que nous devons changer toute notre façon de penser au numérique. Quand on parle de créativité et de collaboration, ces concepts s'appliquent dans les centres d'artistes autogérés depuis plus de quarante ans. Il s'agit d'une révolution numérique qui a commencé dans les années 1950 au début de l'ère de l'information – le développement de la pensée systémique et un accent mis sur l'information plutôt que sur les objets.

Cela nous a mené vers l'art conceptuel, mais aussi vers l'émergence des arts médiatiques. Ces médias sont devenus numériques au fil du temps. Nous avons créé des nouvelles formes d'art et des nouvelles façons de penser. Nous sommes passés d'un système industriel qui vendait des produits à un système d'information – ce sont des idées qui ne peuvent pas être vendues. La délégitimation de l'art – l'art conceptuel et l'art médiatique – la création d'espaces pour les personnes qui ont des intérêts communs et des pratiques similaires. Plutôt que des espaces d'exposition. D'abord les centres d'artistes et les arts interdisciplinaires qui sont maintenant très présents dans le monde numérique. Les choses ne sont plus aussi isolées. Cela a commencé dans l'Ouest canadien en même temps que la culture hippie et la Silicon Valley commençaient à prendre de l'ampleur dans l'Ouest des États-Unis.

Les gens de la Silicon Valley ont une vision du monde très utopique. Ils ne se considèrent pas comme une partie d'un système capitaliste, mais plutôt comme un mouvement qui contribue à sauver le monde. Il est important de s'en souvenir. Aujourd'hui, nous semblons être d'accord que ce groupe est encore mieux placé que l'État pour faire une différence. Nos vies sont maintenant guidées par ces principes.

Le principal problème survient lorsqu'on se dit qu'il s'agit d'outils technologiques et qu'il faut donc les aborder à partir d'une idée très rétrograde – prendre quelque chose de complexe et la diviser en plus petits morceaux. Aujourd'hui, nous devons plutôt penser de façon systémique. Les choses changent trop vite pour les démonter. Le système est toujours dans une boucle de rétroaction. Il faut envisager l'ensemble de la société comme un vaste système qui demande

différents rapports. Nous devons trouver notre chemin au sein de ce système et collaborer. Nous ne pouvons pas nous isoler.

Dans le monde artistique, il existe un espèce de sentiment étrange que nous perdons le contrôle de cette nouvelle réalité numérique. J'aime souligner qu'il s'agit des même concepts que les artistes ont toujours suivi – la créativité et la collaboration sont dans l'ADN-même des artistes.

Le monde numérique est en constante évolution. Il n'est plus possible ni désirable d'élaborer une politique culturelle étalée sur 25 ans. Nous devons reconnaître que le changement constant est devenu la norme. La peur du changement et de la collaboration ne sont pas utiles. Nous devons nous sortir de ces veilles habitudes.

Nos organismes sont des communautés d'intérêts – nous devons revoir toutes nos structures. Nous ne sommes pas que des outils, nous devons comprendre que les mentalités changent constamment.

Q. Sur Facebook, nous créons des illusions. Nous surchargeons l'environnement et nous créons une illusion d'activité. Il y a beaucoup de magie dans les médias sociaux.

R. L'une des choses que nous constatons avec tous ces outils, c'est que les algorithmes qui nous font dépendre de ces nouvelles technologies nous épuisent. Bientôt, nous serons en mesure de prendre du recul par rapport à cette l'illusion et d'employer ces médias plus judicieusement. Les gens passent beaucoup de temps sur ces médias parce qu'ils se sentent obligés de le faire – nous devons vraiment nous efforcer de comprendre l'immense pouvoir de ces outils.

Q. Selon vous, qui sont les gens qui font actuellement un travail vraiment engageant et novateur dans ce domaine ?

R. C'est une excellente question, mais je n'ai pas d'exemples précis. Il y a des exemples, mais nous en sommes toujours au niveau organisationnel – Timelab en Belgique – trois personnes, administration, direction technique, direction artistique. Puis Fablab, mais il n'est pas encore ouvert. L'esprit du laboratoire de création numérique. La structure n'est pas hiérarchique. L'espace est ouvert à toute la communauté. Nous accueillons des artistes en résidence qui travaillent avec des gens de la communauté Fablab pour mettre en œuvre des projets. C'est un modèle très intéressant. Cependant, l'une des choses les plus importantes de cette pensée est de s'ouvrir à une manière pluraliste d'élaborer les modèles.

Q. Comment travailler dans un monde où il y a des entreprises massives qui gagnent tout un tas d'argent pour nous rendre accro à nos appareils ?

R. En un premier temps, le pouvoir de ces entreprises est négligeable. Nous devons encore tourner le regard sur ce qui s'est passé historiquement. Beaucoup veulent un Internet libre et ouvert – on est en conflit direct sur cette question actuellement. Le droit d'auteur n'existe pas pour protéger les auteurs mais plutôt pour permettre aux écrivains de vivre de leur métier. Lorsque nous mettons toute la musique en ligne gratuitement, la musique n'a plus aucune valeur pour un système capitaliste. Nous devons trouver de nouveaux moyens, des perspectives logiques – les gens qui gagnent de l'argent en tant que fournisseurs doivent aussi créer du contenu.

Q. Nous avons beaucoup parlé d'inclusion et d'équité et je pense que cela reflète un état d'esprit systémique – le partage du pouvoir et de la richesse entre les communautés d'intérêt. Alors en tant qu'organismes de service, il est plus difficile pour nous parce que nous nous retrouvons en compétition sur certains points. Comment les notions d'égalité et d'humanité basées sur l'expérience vécue des artistes s'alignent-elles avec ces concepts ?

R. Que pouvons-nous faire en tant qu'ONSA pour nous permettre de penser d'une toute nouvelle façon ? Je voulais m'assurer que le conseil d'administration saisisse bien ce que nous faisons à un niveau plus fondamental. En tant qu'artistes nous devons continuellement nous réinventer et repenser notre identité. Cette attitude n'existe pas vraiment dans nos organismes. Nous devrions nous pencher sur cette question de façon plus soutenue.

3.2 Frédéric Julien

Lien vers la présentation : http://capacoa.ca/documents/toolkit/ONSANASO2017-Digital_fjulien.pdf

- Le rapport sur la numérisation des arts du spectacle de CAPACOA est issu d'une pratique communautaire sur l'innovation numérique. Il y a maintenant d'autres groupes qui font le même genre de travail en Ontario (le Digital Arts Service Symposium) et au Québec.
- Cette étude a beaucoup traité des modèles d'affaires dans le monde du numérique. Le succès de ces modèles est basé sur la distribution et doit se faire sur une grande échelle. Le programme haute-définition du Festival de Stratford, par exemple, nous montre qu'il est très difficile pour un organisme d'atteindre cette échelle en solo. Le festival a voulu filmer et mettre en ligne toutes ses productions, mais maintenant il n'en présente que deux par année en raison des coûts exorbitants et des recettes très modestes que cela représente.
- Autres stratégies : les fusions et les acquisitions. La société Stingray s'est concentrée sur les fusions et les acquisitions et elle domine aujourd'hui tout ce qui touche à la diffusion des arts de la scène.
- La collaboration peut aussi être une stratégie d'expansion. Radioplayer, par exemple, est une plate-forme bien connue pour la diffusion de la radio numérique de la BBC. Il y a

Radio Player Canada qui réunit des stations de radio privées et publiques. Il est maintenant question de l'installer dans toutes les nouvelles voitures.

- Si l'envergure du projet n'est pas assez grande, il peut y avoir des conséquences. Le volet Musique de la Banque Royale s'associe à Live Nation Canada, un important groupe commercial. Les regroupements artistiques sans but lucratif n'avaient pas l'envergure nécessaire pour assurer ce besoin, de sorte qu'il s'est retrouvé entre les mains d'un service de distribution commercial.
- Les organismes de service aux arts doivent déterminer comment ils peuvent numériser la chaîne de production. La plateforme « I Want To Showcase » permet aux organismes de transmettre une seule fois leurs renseignements afin de les soumettre à plusieurs réseaux de diffusion à la fois. La billetterie en ligne, quant à elle, s'est inspirée de l'ancien modèle style guichet mais ne s'est jamais vraiment numérisée. Il faut donc repenser la vente de billets en ligne. La pression accrue à laquelle font face les ONSA relative aux revenus les éloignera des solutions numériques, alors qu'elle devrait vraiment les y rapprocher.
- Il faut reconnaître que les plateformes numériques de services aux arts représentent différentes parties d'un même éléphant. Elles contribuent toutes à faire parvenir le contenu au consommateur et à redistribuer les revenus aux créateurs, mais elles ne sont pas liées. Par où commencer ?
- Arrêter de bâtir des plateformes, se concentrer plutôt sur l'« interopérabilité ». L'interopérabilité est une caractéristique des applications ou des systèmes capables d'échanger des informations. Maintenant, nous avons besoin d'un site Web qui permettra à nos téléphones de lire et de déchiffrer notre contenu. Cela demande un format standard, des métadonnées et un identifiant unique pour chaque ressource. URI (Uniform Resource Identifier) plutôt que URL. Lier diverses ressources les unes avec les autres – c'est une œuvre de X qui collabore avec Y et qui vit dans Z – établir des liens et des pistes qui n'auraient pas été possibles auparavant.

Q. Notre méthodologie, c'est de manipuler l'environnement et de rendre le reste compatible avec cet environnement. D'autres communautés auront des méthodes différentes. Comment vous ouvrez-vous à ces différentes approches ?

R. Le Web sémantique n'existe pas encore et nous pouvons donc le façonner en tenant compte de la pensée autochtone et d'autres visions du monde dès le départ.

Q. Dans quelle mesure est-il important de comprendre d'abord ses stratégies de marketing et son mandat avant de s'attaquer au numérique ?

R. Oui, on doit bien les saisir parce qu'on parle de découvrir des nouvelles façons de faire face à ces choses. D'abord se pencher sur la mission, voir si elle est toujours pertinente et ensuite voir comment la traduire vers le monde numérique.

3.3 **Sylvie Gilbert**

Selon le budget du Conseil, on peut constater que le numérique n'a pas une très grande place. Mais il s'agit d'une opportunité sur 4 ans. C'est un fonds stratégique plutôt qu'un programme. Ça nous donne l'occasion de briser la « chaîne analogue ». Le numérique est devenu partie intégrante du plan stratégique. Une revue de la littérature a été préparée par Nordicity pour nous aider à comprendre ce qui se fait dans le monde entier dans différents milieux culturels: <http://canadacouncil.ca/research/research-library/2017/02/the-arts-in-a-digital-world-literature-review>. Nous avons appris que peu d'entre eux avaient des fonds pour répondre aux défis et aux possibilités du numérique. Le sondage a également mis en évidence qu'il y a un manque de compréhension relative au numérique dans le milieu des arts.

Les organismes interrogés dans le cadre du sondage saisissaient bien le rôle du numérique relatif à la création et aux arts numériques ainsi qu'à titre d'outil de création, mais la compréhension de ce rôle pour la plupart des organismes se limitait au réseaux sociaux. Le Fonds a été conçu pour répondre à cette situation et pour permettre aux artistes et aux organismes de développer de nouvelles perspectives. Qu'est-ce qu'une culture numérique ? Qu'est-ce qu'un état d'esprit numérique ?

Nous nous sommes associés aux différents conseils des arts pour leur demander d'élaborer des programmes de littératie numérique à l'échelle locale. Jusqu'à présent, nous avons eu une réunion en Ontario avec une cinquantaine de personnes invitées par le Conseil des arts de l'Ontario à se réunir la semaine dernière. La première réunion visait à aider les représentants à mieux comprendre ce que signifie la culture numérique et les façons dont elle intéragit avec toutes nos autres activités. Il y a eu des ateliers de réflexion quant à la façon dont le secteur pouvait relever ce défi. Le numérique n'a pas encore perturbé le milieu culturel, ce qu'il devra faire avant qu'un réel changement ne puisse survenir.

Le Fonds propose également un nouveau langage pour aider à mettre au clair les objectifs du Fonds, par exemple, nous ne parlons pas de projets parce que depuis 60 ans la définition du mot « projet » chez le Conseil désigne une activité de création, nous parlons donc d'« initiatives ». Nous ne parlons pas de « publics » mais plutôt d'un engagement avec les « citoyens et citoyennes ». Quelque chose qui transforme la pensée et la façon de faire les choses. Établir de nouveaux paradigmes chez les individus relatifs à l'engagement culturel.

La transformation du modèle organisationnel – il s'agit d'une composante pour soutenir le changement organisationnel qui appuiera le changement dans le monde numérique au sein de votre organisation. Qu'est-ce qu'une stratégie numérique, telle que définie par le Conseil, permettant d'avoir une influence efficace quant aux défis de répondre aux changements numériques qui surviennent aujourd'hui. Une culture de l'innovation centrée sur l'utilisateur. Mettre l'accent sur la collaboration, les partenariats et le réseautage. Le Fonds a pour but de vous permettre de prendre des risques en vous engageant dans la complexité de la culture numérique. Notre meilleur conseil : commencer à petite échelle, puis étendre et augmenter l'envergure de votre initiative. Travailler en collaboration avec d'autres personnes sur les questions que vous partagez. Je tiens également à préciser que l'embauche d'un service de consultation ne compte pas comme une collaboration, ni si vous embauchez des personnes externes pour faire le travail à votre place. Une collaboration entend un travail commun sur des questions communes – en plusieurs phases et non sur plusieurs années.

Développement itératif. Multiphasé : vous commencez à petite échelle. Au cours de la deuxième année, vous l'élargissez, etc.

4. Table ronde sur l'équité

Steven Loft (Conseil des arts du Canada), Phyllis Novak (SKETCH), Maggy Razafimbahiny (Fédération culturelle canadienne-française), Aimé Dontigny (Conseil des arts du Canada)

4.1 Steven Loft

- Reconnaissance de la nation et de la communauté locale (Mohawk, Six Nations de la rivière Grand)
- Les reconnaissances territoriales soulignent que les droits des communautés autochtones ne sont pas une question d'équité, mais plutôt une question de souveraineté des premiers peuples de cette terre. Pour bien refléter cette réalité, le Conseil a mis en place des programmes spécifiques pour les artistes autochtones.
- Il y a un besoin urgent de renouveler les rapports entre les peuples autochtones et l'État, ainsi qu'entre les peuples autochtones et non autochtones vers un avenir commun marqué d'une reconnaissance de la souveraineté autochtone.
- Le mandat de base du Conseil ne soutenait pas « l'art indien » – ce qui n'est pas un bon point de départ pour en venir à soutenir les arts autochtones aujourd'hui. Il faut donc évoluer au moyen d'un programme unique pour les artistes autochtones. Ce

programme doit être fondé sur les systèmes de connaissances, les perspectives et les traditions autochtones. Le nouveau programme est géré par des personnes autochtones.

- Les peuples autochtones ont le droit de protéger et de maintenir les connaissances, les traditions, la science, la littérature, les arts et le droit d'auteur autochtones. L'État doit soutenir cet objectif (rapport Vérité et réconciliation, Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones).
- Le financement des programmes autochtones doit être augmenté et nous devons travailler à développer réellement des systèmes d'éducation, de justice, etc. Le milieu culturel peut le manifester plus rapidement, les arts peuvent être transformateurs et engendrer du changement et la possibilité de conciliation et de réconciliation.

Q. Comment ce programme a-t-il influencé les autres programmes du Conseil ?

R. La conception de tous les programmes a été remise en question par ce programme parce que les programmes réguliers (qui recevait un financement stable) étaient devenus trop exclusifs en raison du besoin de limiter le nombre de demandes et le processus en fonction du financement qui était disponible. Ce programme a remis en question ces processus bureaucratiques et les années où nous n'avions pas assez de fonds pour répondre aux besoins de la communauté. Le programme devait être basé sur un respect inhérent, un respect des rapports entre les organismes et la communauté autochtone.

Q. Comment les peuples autochtones peuvent-ils soutenir la souveraineté et créer leur propre Conseil ? Comment pouvons-nous développer notre sentiment de responsabilité envers la communauté autochtone ?

R. Nous avons actuellement l'occasion de gagner du terrain plus rapidement. Alors qu'il y a encore de la bureaucratie et du colonialisme, il y a également du développement et du progrès. Le CAC n'est pas encore décolonisé, mais nous en avons entamé le processus. Nous avons accès aux ressources – le territoire n'a pas été rendu, mais les ressources de la terre sont distribuées aux peuples autochtones. Nous devons être conscients qu'il s'agit d'une lutte et que nos communautés sont résilientes.

Q. Défis auxquels sont confrontés les artistes de l'Arctique et la communauté des peuples arctiques – défis liés au numérique. Les artistes et la communauté n'ont pas accès à Internet. Certains artistes ne vendent pas sur Internet (les CDs sont toujours plus fiables) et ne tombent donc pas dans les critères d'admissibilité de certaines subventions.

R. Le CAC est au courant de certaines de ces questions, mais peut-être pas toutes. Nous ne pouvons pas changer le service Internet dans le Nord, mais nous essayons d'appuyer les artistes et les organismes du Nord, et nous essaierons de travailler avec un plus grand nombre d'organismes dans le Nord. D'autres organismes nous consultent. Le Fonds Stratégie numérique représente une façon d'appuyer les artistes et les organismes autochtones. C'est l'une des stratégies du CAC.

4.2 Phyllis Novak

- SKETCH travaille avec les jeunes des communautés pauvres à travers le Canada.
- Elle parle de son identité (queer) et de la reconnaissance de ses priviléges.
- « Courage Lab » est un projet de collaboration entre plusieurs organisations, c'est l'engagement communautaire et nos collectivités sont constamment en train de nous apprendre des choses. Certains membres ont grandi avec le programme et ont commencé à poser des questions très importantes au sujet de l'équité.
- Nous voulons nous assurer que notre programmation s'enligne avec la communauté. Nous sommes conscients que beaucoup d'organismes semblables à Sketch à l'âge de 21 ans ont été fondés par de gentilles dames blanches qui voulaient travailler avec les communautés. L'organisation n'est devenue bureaucratique que pour s'insérer dans le système. Nous tournons l'objectif sur nous-mêmes et nous sommes conscients des structures que nous créons. Courage Lab, c'est l'exploration et la création d'un dialogue – la création d'un espace ouvert à l'expérimentation. Notre objectif est de nous éloigner des mesures d'évaluation d'origine européenne.
- Reconnaissance des personnes qui l'aident à « désapprendre ». Qu'est-ce que cela signifie pour elle d'être invitée à ces réunions ? Cela signifie qu'elle a besoin de plus de guides, elle comprend qu'à un moment donné, elle devra se récuser afin de permettre un changement. Nous devons élaborer des plans à long terme sur 5 à 7 ans pour s'attaquer à la croissance de notre population.
- Conception du programme – comment éliminer les obstacles qui sont dans notre chemin et à l'intérieur de nous-mêmes ? – se repositionner.
- Nous devons aussi trouver des moyen de prendre soin de nous-mêmes et des autres, et de gentiment nous tenir responsables les uns des autres.

Q. Qu'avez-vous fait pour rendre l'espace plus équitable ?

R. Sketch a consulté la communauté lors de la rénovation de l'espace, qui est de 900 pieds carrés à Toronto, ce qui coûte cher. L'espace a été créé pour être facile d'accès, la cuisine est au centre parce que la nourriture réunit nos membres. Le personnel administratif travaille dans un

espace ouvert pour créer de la transparence. Lors de la conception, nous avons consulté la communauté – chaque communauté a sa propre voix.

Q. Travaillez-vous avec le Two Spirited Group ?

R. Nous ne travaillons pas actuellement avec ce groupe, mais nous avons deux projets avec des personnes bispirituelles. Ces projets se concentrent également sur des jeunes bispirituels qui vivent simultanément une situation d'itinérance. Nous voulions nous assurer que le fait d'être dans Artscape permettait tout de même aux jeunes de se sentir à l'aise dans cet espace.

4.3 Maggy Razafimbahiny

- La fédération existe depuis 40 ans, elle soutient la culture française et acadienne à l'extérieur du Québec. Elle comprend 22 membres en tout, en provenance de différents centre canadiens – sur 11 provinces et territoires.
- La définition de l'équité du CAC tente d'uniformiser l'accès aux droits et aux programmes relatif à la majorité. Bonnes mesures, mais il y a quelques révisions et suggestions.
- Nous nous concentrons sur la minorité francophone du Canada qui compte plus de 2,6 millions de membres.
- Nous représentons 3 125 artistes, 200 organismes et 2 festivals. Les problèmes liés au fait d'être une minorité linguistique : manque de reconnaissance de nos organismes et de notre communauté.
- Tous les organismes culturels deviennent donc vulnérables, il y a une réduction du financement et cela influence grandement les organismes en situation minoritaire. Difficulté à travailler avec les organismes majoritaires – parfois une question d'ouverture d'esprit. Nous n'avons pas accès au perfectionnement professionnel de nos travailleurs culturels en français et nous devons suivre une formation au Québec ou auprès d'un organisme anglophone. Une autre question est de savoir comment diffuser les œuvres d'art.
- Au fil des ans, certains de nos membres ont dit que certaines mesures sont classées par ordre de priorité et qu'elles sont donc liées à une meilleure connaissance de nos collectivités. Nous devons faire face à un manque de compréhension des problèmes auxquels nous faisons face, même le coût des déplacements entre les provinces, il ne s'agit pas d'ignorance mais d'un manque de compréhension.
- Bon nombre de nos organismes sont disparus – nous travaillons dans des régions éloignées et très isolées au Canada.

- L'importance de la collaboration et de changer les perspectives quant aux façons de penser et de travailler ensemble. Nous devons réfléchir à la façon de mettre en œuvre le leadership.
- Les artistes francophones contribuent à la culture et font partie du secteur artistique. Comment créer une véritable équité ?

Q. Au-delà de la langue, quelles sont les complexités de cette population ?

R. La complexité existe dans la distance géographique de nos organisations et de nos communautés. Les spécificités de chaque région doivent être prises en compte. Considérations à caractère historique – nos organisations sont jeunes mais doivent faire face aux mêmes critères et aux mêmes obligations que la majorité. Nous devons nous occuper des nouveaux arrivants francophones venant d'autres pays. La diversité culturelle les inclut – il y a différents âges, différents accents, différentes expériences au sein de la francophonie.

Nous devons repeupler nos collectivités et l'immigration y contribue. Un autre problème qui existe est le vieillissement de la population aux quatre coins du Canada, par exemple l'accès à Internet parce que beaucoup de gens plus âgés ne sont pas en ligne. Il y a une tendance à utiliser la télévision mais pas Internet, nous pourrions ne pas avoir accès aux services numériques, ce qui crée un accès inégal. Il existe aussi depuis longtemps des problématiques liées à la création des organismes par rapport aux organismes de la majorité.

Nous examinons avec nos membres comment utiliser la technologie pour surmonter les écarts géographiques et réduire les inégalités.

Q. Existe-t-il des données récentes sur le taux d'assimilation ?

R. Malheureusement, nous n'avons pas de chiffres récents, mais nous allons essayer d'en obtenir.

4.4 Aimé Dontigny

- Reconnaissance du privilège de travailler à Ottawa ; nous avons la responsabilité d'utiliser ce privilège pour s'attaquer aux questions d'équité.
- La bureaucratie est considérée comme « mauvaise » par les artistes, mais une bonne bureaucratie peut être bénéfique lorsqu'elle établit une transparence des principes, et peut être utilisée par les communautés, en particulier par lorsqu'elles sont privilégiées, pour défendre leurs droits.

- Les changements annoncés il y a deux ans devraient répondre aux principaux souhaits de la communauté. Les résultats du programme « Inspirer et enracer » devraient être la preuve de notre engagement à mettre en œuvre des changements.
- Inspirer et enracer – engagement de la part des organismes demandeurs à montrer comment nous représentons la diversité de leurs communautés. Il faut le faire pour les grandes institutions qui ont bénéficié d'un financement par le passé et aussi pour les petits organismes qui font des demandes de subvention.
- Il est important d'aller au-delà des mesures faciles et d'examiner l'impact réel qu'a le financement au sein de l'organisme et de la communauté en général.
- L'idée de l'excellence artistique peut poser problème, mais nous pouvons adopter l'idée que l'excellence peut avoir des paramètres différents.

Q. Y a-t-il un échéancier pour l'examen par le Conseil des progrès réalisés sous le dossier de l'équité avec les organismes financés ?

R. Cette question sera évaluée de façon continue au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la transition vers le nouveau modèle de financement. Il s'agit en partie d'informer le public quant aux nouvelles exigences, puis de donner aux organismes financés le temps de présenter leurs progrès non seulement sur une période d'un an, mais aussi au fil du temps.

Q. Qu'en est-il du financement spécialisé des organismes culturels relatif au soutien des communautés racialisées, des personnes sourdes et des personnes handicapées ? Il ne semble pas y avoir de référence à leurs besoins spécifiques. S'agit-il d'un oubli ?

R. Par le passé, le Conseil a eu des approches spécifiques à l'égard de ces organismes et nous continuons certainement d'offrir un soutien à la participation des personnes sourdes et handicapées. Note prédition et notre espoir est que le nouveau modèle de financement permettra à ces organismes culturels de tourner la page et qu'ils présenteront des demandes et obtiendront le financement qu'ils recherchent. Le Conseil a également réservé une part des nouveaux fonds spécifiquement pour aider les communautés artistiques en quête d'équité dans les nouveaux programmes.

Q. Nous sommes sûrs que le Conseil est au courant des tentatives au Royaume-Uni par l'entremise du « Creative Case for Diversity » et comment cela a changé pour offrir un soutien accru aux artistes et aux organismes culturels marginalisés. Étant donné que le modèle du Conseil est quelque peu similaire, ne serait-il pas plus logique de se concentrer sur ces artistes plutôt que d'attendre de voir ce qui survient au sein d'autres organismes ?

R. Oui, le Conseil est très conscient de la situation au Royaume-Uni et dans l'État de New York : l'inclusion et la diversité dans les grandes organisations n'est pas une évidence. Cependant, nous estimons que nous avons fourni un soutien important par le passé à ces organismes

culturels et que bon nombre d'entre eux sont en bonne position pour réussir. Nous garderons toutefois un œil attentif sur cette question afin que nos résultats soient uniques à notre paysage et démontrent le changement réel que nous espérons réaliser.

7. Conclusion et autres considérations

Comme en témoignent les commentaires et les questions soulevées lors de la rencontre, un certain nombre d'enjeux forment les bases d'un dialogue entre la communauté des ONSA et le Conseil dans un avenir proche. Entre le discours liminaire de M. Brault et les perspectives des membres du Sénat et de tous les membres des tables rondes qui les ont suivis (y compris le personnel du Conseil et les représentants des ONSA), l'importance de renouveler la relation entre le Conseil et les ONSA et de partager nos connaissances pendant cette période de transition importante est claire. Ce point avait également été noté lors de la dernière session des membres des ONSA.

La liste d'enjeux suivants peut permettre d'entamer une discussion avec le Conseil quant aux façons de les aborder, et d'en aborder d'autres qui pourraient survenir au cours des prochaines années. Ce processus permet également aux ONSA le temps de réseauter, de partager leurs connaissances et de discuter des projets de collaboration possibles.

Voici les enjeux :

- Le besoin d'un plus grand nombre de personnes autochtones, racialisées, sourdes, handicapées physiquement ou mentalement et LGBTQ à la table : possibilités de conflit et de structures non réfléchissantes. Comment décoloniser autrement ? Comment échanger honnêtement sur l'équité, le pluralisme ? Comment assumer notre présence sur cette île de la Tortue ?
- L'accès à Internet haute vitesse est un véritable obstacle pour les gens du Nord. À Iqaluit, cela peut coûter 600 \$ par mois. Il faut faire quelque chose pour corriger cette iniquité.
- Lors de la table ronde de ce matin, les conférencières et les conférenciers ont été choqués d'apprendre à quel point les candidats au Fonds Stratégie numérique n'avaient pas saisi l'objectif du Fonds et ne savaient pas comment procéder. Il y a un besoin urgent de formation en littératie numérique.
- La façon dont l'ordre du jour a été établi cette année a donné lieu à des échanges plus ouverts entre le personnel du Conseil et les personnes représentant les ONSA. Afin de continuer à renouveler cette relation, les deux parties devraient pouvoir contribuer à l'établissement de l'ordre du jour de ces rencontres.

- Les questions d'équité dans le financement, dans les salaires des artistes sont toujours une priorité. Nous disposons de si peu d'informations sur ces questions, ce qui fait qu'il est donc difficile de s'y attaquer. Pouvons-nous obtenir plus d'informations à ce sujet ?
- À force de travailler dans le secteur culturel, nous connaissons le défi que posent les salaires, les pensions de retraite et les soins de santé et dentaires. Nous pourrions mettre davantage l'accent sur ces questions et collaborer éventuellement avec les deux membres du Sénat et avec le Conseil pour s'y attaquer.
- La sénatrice Bovey nous a présenté sa « pieuvre » qui faisait le lien direct entre la culture et les différents domaines en vue d'en évaluer l'impact, car nous savons que la culture a un grand rayonnement, assez grand pour pouvoir identifier qui elle touche, comment et dans quels délais, par exemple, dans l'immédiat ou à plus long terme. Ce point a également été souligné dans le cadre de la table ronde sur l'impact, lors de laquelle diverses méthodes pour effectuer ce type de travail ont été discutées. Il serait très utile de poursuivre ce dialogue afin d'enrichir les communautés des ONSA et de permettre aux ONSA de contribuer au développement des mesures du Conseil des arts du Canada.
- L'absence d'une « plaque tournante » pour la recherche en politique culturelle est tout à fait perceptible. Les ONSA peuvent-ils s'unir pour soutenir un tel développement ? Le Conseil peut-il l'appuyer ?
- Nous devons mieux comprendre les défis auxquels font face les organismes francophones à l'extérieur du Québec et les mesures de soutien dont ils ont besoin.
- Il serait important que les ONSA et le Conseil aient une compréhension commune des termes clés dans le domaine de l'équité. Quels sont les points communs ou les différences entre la diversité, l'équité, le pluralisme ? Comment ces idées se rattachent-elles, le cas échéant, aux personnes d'ascendance inuite, d'ascendance autochtone ?
- Les gens semblaient très rattachés à l'idée d'un nouveau code déontologique relatif aux partenariats : « Nous devons travailler à améliorer le secteur dans son ensemble », et « La collaboration, ça devrait être $1 + 1 = 3$ ».
- Les ONSA doivent penser aux meilleures pratiques en ce qui a trait aux projets de collaboration. C'est ce qui est ressorti des conversations lors de la table ronde sur le numérique, lors de laquelle il a été noté qu'il reste toujours d'importants obstacles culturels à surmonter :
 - i. Sommes-nous prêts à divulguer des renseignements confidentiels tels les frais ? Pas vraiment. À moins que ces informations ne soient protégées et ne soient accessibles qu'aux utilisateurs qui signent un accord de confidentialité et qui acceptent de ne les utiliser qu'à des fins statistiques (p. ex. pour définir les frais moyens payés dans un secteur donné).

- ii. Les gens sont plus à l'aise de partager des données lorsqu'ils savent qu'elles seront anonymisées. Cependant, moins les données sont précises, moins elles ont de valeur.
 - iii. Pour créer une base de données ouvertes et interreliées, il faut s'entendre sur les définitions employées. Comme l'indique l'expérience de Creative Manitoba, il ne s'agit pas d'une tâche facile. À Montréal, 15 organismes des arts de la scène se sont associés pour mettre en commun leurs données sur les clients dans un lieu central en vue d'en tirer un aperçu du point de vue du marketing. Les premiers résultats en ont été positifs.
 - iv. Un exemple a été partagé du potentiel des données ouvertes et interreliées : une application d'aide à la rédaction de contrats, c'est-à-dire l'analogie du logiciel fiscal dans lequel l'engin ou l'assistant récupère l'information des années passées et aide l'utilisateur en analysant l'information, en faisant des suggestions ou en posant des questions. Une telle initiative non seulement aiderait les ONSA, mais contribuerait également à la création d'une base solide de données qui pourraient ensuite être utilisées dans d'autres parties de la chaîne de création.
- m) L'âge est un facteur que l'on n'inclut généralement pas dans les discussions au sujet de la diversité. Il y a tendance à donner de la place aux jeunes artistes tout en négligeant les artistes en âge d'or. Il y a besoin de soutenir tout le spectre des artistes pour avoir une continuité – sinon, les artistes émergents disparaîtront dès qu'ils seront aînés. Les artistes émergeants et les artistes aînés peuvent tous les deux faire l'objet d'une discrimination en raison de l'âge, mais cette fois-ci nous nous concentrerons sur les artistes plus âgés.
 - n) L'augmentation des problèmes de santé liés au vieillissement et la question de la pauvreté chez les artistes aînés.
 - Il est difficile de trouver l'équilibre entre la valorisation des artistes aînés et émergents (auparavant, les artistes aînés étaient surreprésentés). Il est également difficile de trouver l'équilibre entre la conservation et l'équité (tranches d'âge, antécédents culturels/historiques, etc.)

L'éventail des questions soulevées au cours de cette conférence offre au Conseil et au Comité de coordination de la rencontre annuelle des ONSA l'occasion de discuter des objectifs, de l'orientation et de l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

6. Annexe

6.2 Annexe I

Organismes nationaux de services aux arts Initiatives liées à l'équité, aux technologies numériques et à l'évaluation de l'impact dans un milieu culturel canadien en constante évolution

Novembre 2017 | Ébauche



LE GRAND CONTEXTE DE L'ÉQUITÉ :

L'INDIGENOUS PERFORMING ARTS ALLIANCE (IPAA) propose toute une gamme de ressources et de perspectives sur les droits et les protocoles des communautés autochtones qui peuvent mener faciliter une réconciliation plus équitable avec les pratiques autochtones
<http://www.ipaa.ca/resources/documentation>

Le DEAF CULTURE CENTRE (SOCIÉTÉ CULTURELLE CANADIENNES DES SOURDS, INC.) propose sur leur site Web un vaste inventaire de ressources traitant du traitement équitable des artistes sourds ainsi que la planification et les considérations liées à la programmation destinée à ceux-ci. Parmi leurs ressources notables figure le « Deaf Artists and Theatres Toolkit ». https://www.deafculturecentre.ca/Public/Research/Category_Details.aspx?ID=2

ORCHESTRES CANADA propose à ses organismes membres des ressources au sujet des pratiques inclusives dans leur domaine. <http://www.orchestrescanada.org/ressources/>

Disability Arts and Culture Association (Stage Left) par l'entremise de leur collaboration avec <http://www.calgaryartsequity.org/resources.html> a rassemblé une série de rapports sous format PDF. Veuillez également consulter l'article <http://www.stage-left.org/1614/MDCTRDisArtsArticle.pdf>

Depuis 40 ans, **L'UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (UNEQ)** travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise, au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'à la défense des droits socio-économiques des écrivains. En 2016, une subvention versée au Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ lui a permis d'entamer un projet de recherche ayant pour mission d'analyser l'égalité des sexes dans le domaine de la littérature. L'objectif de la recherche est de dresser un portrait de la situation afin d'évaluer la disparité et de la quantifier de manière à mieux la comprendre ; il s'agit de démontrer les effets tangibles du biais de perception qui favorise les œuvres des hommes au détriment de celles des femmes (en littérature comme dans toutes les autres sphères d'activité, d'ailleurs). <https://www.uneq.qc.ca/2017/10/19/subvention-de-recherche-comite-equalite-hommes-femmes/>

La WRITERS' UNION OF CANADA est un organisme d'échelle nationale qui regroupe les auteurs professionnels publiés. L'énoncé de sa politique d'équité est très détaillé. Étant donné la grande étendue du profil public de l'organisme au cours de la dernière année, des démarches relatives à l'équité et à la représentation ont été suivies et une annonce importante au sujet de l'équité est prévue prochainement. [https://www.writersunion.ca/equity-policy/](https://www.writersunion.ca/equity-policy;); <https://www.writersunion.ca/reports-writers>

L'ASSEMBLÉE AD HOC (ARTISTS DRIVING HOLISTIC ORGANISATIONAL CHANGE) est composée de compagnies et d'artistes issus du domaine des arts de la scène qui luttent pour la promotion continue d'œuvres, de traditions et de processus diversifiés, sur le plan tant ethnoculturel que social. Les membres de ce groupe se sont réunis pour démontrer ensemble une solidarité envers la création, la diffusion et la défense d'œuvres pour la scène d'origines diverses. Nous cherchons à établir de nouvelles relations de travail entre artistes de la scène et entre organismes qui reflètent les objectifs artistiques spécifiques des organismes membres ayant historiquement fait l'objet d'une marginalisation culturelle au sein des structures existantes. La table « all-in » et l'information présentée sur leur site Web valent la peine d'être consultées <https://adhocassembly.wordpress.com/all-in/>

Le site met l'emphasis sur les « différentes diversités » et aborde les raisons pour lesquelles les notions de diversité ne sont pas forcément universelles.

<https://adhocassembly.wordpress.com/indivisible-report/different-diversities/>

L'ASSOCIATION DES GROUPES EN ARTS VISUELS FRANCOPHONES (AGAVF) joue le rôle de plateforme nationale pour la représentation et la consultation tout en poursuivant des activités de plaidoyer politique. C'est sous sa direction qu'a été créé le Groupe de travail mixte composé de représentants du Conseil des arts du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et de membres de la communauté artistique (AGAVF / FCCF). Le mandat de l'association est de faire le point sur les besoins des artistes visuels de la francophonie canadienne et d'identifier des solutions permettant de mieux y répondre. Parmi les documents de l'AGAVF qui se positionnent au premier plan de l'équité compte son rapport sur les arts visuels dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire

http://www.agavf.ca/pdf/Arts_visuals_dans_communautés_françophones.pdf

La PROFESSIONAL ASSOCIATION OF CANADIAN THEATRES (PACT) est un organisme qui représente et qui porte la voix des compagnies canadiennes de théâtre professionnel dirigées par leurs membres. En vue d'améliorer le milieu canadien du théâtre, PACT offre aux compagnies qui en sont membres un leadership, une représentation nationale, toute une gamme de programmes et un soutien sur le terrain qui leur permettent de se livrer à leur propre travail créatif. On trouve sur son site Web un excellent article au sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, intitulé « [An Awkward Call to Arms](#) ».

ORCHESTRES CANADA est un organisme national de services aux orchestres canadiens dont le siège social se situe à Peterborough en Ontario. Les efforts du personnel sont agrémentés par des consultants chevronnés qui œuvrent à partir des grands centres aux quatre coins du pays. Ses activités sont supervisées par un conseil d'administration composé d'entre 9 et 11 membres. Orchestres Canada représente des membres dans chacune des provinces canadiennes, dont 173 orchestres ou organismes professionnels, communautaires, de jeunes et de formation. Sur son site Web, on propose toute une page de ressources liées à l'inclusivité, à l'équité et à la diversité dont certaines qui traitent des thèmes abordés. Notamment, un document qui s'adapte facilement et qui permet aux organismes d'effectuer leur propre

déclaration sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA)
<https://drive.google.com/file/d/0ByYaeZ6uqJ75TBicy15WGxQV3c/view>

L'ALLIANCE DES ARTS MÉDIATIQUES INDÉPENDANTS (AAMI) est un organisme national sans but lucratif dirigé par ses membres qui se livre à l'avancement et au renforcement de la grande communauté des arts médiatiques au Canada. Desservant plus de 100 organismes indépendants de production, de distribution et de diffusion de films, de vidéo, de son et de nouveaux médias, l'AAMI représente plus de 16 000 artistes indépendants et travailleurs culturels dans le domaine des arts médiatiques. Vous pouvez consulter leurs trouses d'outils sur [La diversité culturelle dans les arts médiatiques](http://www.ima.ca/fr/ressources/trouses-de-laami/), dont la lecture est intéressante et recommandée. <http://www.ima.ca/fr/ressources/trouses-de-laami/>

L'ASSEMBLÉE CANADIENNE DE LA DANSE (ACD) porte la voix du secteur professionnel de la danse au Canada et milite pour un environnement sain et pérenne dans lequel la danse professionnelle canadienne peut s'épanouir. L'ACD cultive une voix nationale forte pour la danse professionnelle canadienne et encourage le développement de ressources destinées à ce champ d'expression artistique. À l'occasion de conférences, d'ateliers et d'événements rassembleurs, nous réunissons la communauté de la danse d'un océan à l'autre, de façon à bâtir un milieu solide et dynamique. L'ACD a mis en œuvre une politique qui cadre le travail de l'organisme dans un contexte pluraliste, avec un comité et des documents qui visent à en soutenir le contexte et la gouvernance. <http://www.cda-acd.ca/fr/prisedeposition/comite-pour-le-pluralisme-de-lacd>

Le CULTURAL PLURALISM IN THE ARTS MOVEMENT ONTARIO (CPAMO) est un mouvement d'artistes autochtones ou autrement racialisés qui s'engagent à appuyer et à valoriser les communautés culturelles ontariennes. Le CPAMO cherche à créer des occasions pour les individus et les organismes d'origine autochtone ou racialisée de construire leurs infrastructures en leur offrant un accès aux institutions culturelles aux quatre coins de l'Ontario ainsi qu'à ses relations de travail avec celles-ci en vue d'établir avec les particuliers et les organismes autochtones et racialisés des relations constructives. Au cœur du travail du CPAMO se retrouve sa conviction envers le pluralisme à titre d'outil permettant d'aller au-delà de la simple reconnaissance des organismes pourvus d'une diversité culturelle. Le CPAMO cherche à parvenir à un engagement dynamique envers la diversité et cherche activement à établir des relations fondées sur le respect mutuel au-delà des divergences artistiques et culturelles. La trousse d'outils du CPAMO peut servir de fondement permettant d'établir une meilleure compréhension de ce qu'il signifie de passer de la diversité à l'équité et jusqu'aux réalités du pluralisme. <https://sites.google.com/site/cpamotoolkit/>; <https://cpamo.org/reports-and-resources/>; <https://cpamo.org/equity-education-in-the-arts/>

La COALITION NATIONALE AUTOCHTONE DES ARTS MÉDIATIQUES (NIMAC) fait partie intégrante de la structure permanente de l'[Alliance des arts médiatiques indépendants](http://www.ima.ca/fr/ressources/trouses-de-laami/) (AAMI), un organisme national sans but lucratif dirigé par ses membres qui se livre à l'avancement et au renforcement de la grande communauté des arts médiatiques au Canada et qui représente plus de 80 organismes d'arts médiatiques indépendants canadiens. Le NIMAC fonctionne à titre de

branche autochtone de l'AAMI. Le NIMAC fonctionne également en tant qu'organisme distinct incorporé et sans but lucratif qui propose ses propres activités culturelles et qui est pourvu d'une structure d'adhésion indépendante de celle de l'AAMI. Sa priorité est de soutenir, de promouvoir et de défendre les artistes et les organismes en arts médiatiques qui s'insèrent dans le grand contexte des pratiques canadiennes d'arts médiatiques. Nous aidons à établir des liens entre les artistes autochtones et les organismes culturels à but non lucratif à l'échelle nationale. La trousse d'outils du NIMAC sur [la diversité culturelle dans les arts médiatiques](#) vaut le coup d'œil.

La DISABILITY ARTS AND CULTURE ASSOCIATION (STAGE LEFT) Il a été difficile de puiser les renseignements nécessaires au sujet de cette association et de copier l'information biographique à partir du site Web de Stage Left. Leurs projets liés à l'équité, au plaidoyer et aux arts et à la culture des personnes handicapées sont variés et comprennent même des données qualitatives issues de leurs recherches dans les régions sous-représentées des Prairies canadiennes. Veuillez visiter <http://www.stage-left.org/1629/index.html>

DIALOGUES SUR LE NUMÉRIQUE :

Le DEAF CULTURE CENTRE dialogue avec ses utilisateurs en ligne dans quatre langues (anglais, français, LSQ et LSA) afin de leur proposer une nouvelle façon de considérer le niveau d'accès que créent nos organismes en ligne. <https://www.deafculturecentre.ca/Public/index.aspx>

Le REGROUPEMENT DES ÉDITEURS CANADIENS-FRANÇAIS (REFC) propose une page riche en renseignements au sujet des livres électroniques et des considérations liées à la sélection d'un format électronique. Fondé en 1989 par de grands visionnaires complices, le Regroupement compte aujourd'hui dix-sept membres dispersés à travers le continent, d'Est en Ouest entre Moncton, Tracadie-Sheila, Ottawa, Sudbury, Toronto, Winnipeg et Régina. Le REFC a été créé dans le but de permettre aux éditeurs francophones actifs à l'extérieur du Québec de mener des actions concertées dans le domaine de la commercialisation, de la promotion, de la représentation et de la formation. <https://avoslivres.ca/depliant-cap-sur-le-numerique/>

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES propose sur son site Web un recueil de documents, dont un document PDF détaillé sur les livres et sur le lecteur à l'ère numérique, notamment « **L'industrie du livre à l'ère numérique – Mémoire présenté au ministère du Patrimoine canadien – Consultations sur le contenu canadien dans un monde numérique** » que l'on peut consulter au lien suivant :

http://anel.qc.ca/assets/medias/2011/12/L%20industrie-du-livre-%C3%A0-%C3%A8re-num%C3%A9rique_M%C3%A9moire-de-ANEL_PCH_2016.pdf

MAGAZINES CANADA est l'association professionnelle nationale qui représente les principaux magazines d'intérêt général, culturels, spécialisés, professionnels et d'affaires, de propriété et de contenu canadiens. Les magazines membres sont des publications de langues française et

anglaise qui couvrent une grande diversité de sujets, y compris les affaires, les intérêts professionnels, l'actualité, la politique, les sports, les arts et la culture, les loisirs, les modes de vie, les intérêts féminins et la jeunesse et sont offerts sur une multitude de plateformes. Digne de mention pour plusieurs aspects de la question du numériques et de l'accès, bien que la majorité de son contenu numérique ne soit disponible qu'à ses membres. Très à noter : les multiples façons dont le site représente un outil engageant et appuie la stratégie numérique de Magazines Canada. À titre d'exemple, voici une représentation visuelle des différentes façons dont le site captive ses visiteurs :



<https://magazinescanada.ca/fr/consulter-centre-de-ressources/>

La LIGUE DE POÈTES CANADIENS a pour mission de développer l'art de la poésie, de valoriser les poètes, d'entretenir une communauté professionnelle en poésie, de favoriser l'enseignement de la poésie canadienne à tous les niveaux pédagogiques, d'élargir le public qui s'intéresse à la poésie en encourageant la publication, l'interprétation et la reconnaissance de la poésie canadienne au niveau tant national qu'international, et de défendre la liberté d'expression. À noter sur la page de cet ONSA : la représentation cartographique de l'emplacement de ses poètes membres aux quatre coins du Canada. La géocartographie commence à se démarquer en tant que façon intéressante pour les organismes culturels de représenter l'étendue de leur adhésion. <http://poets.ca/poetslaureate/>

L'ASSOCIATION OF CANADIAN PUBLISHERS (ACP) représente environ 115 maisons d'édition de livres aux quatre coins du pays. Sa composition est diversifiée et comprend des éditeurs spécialisés dans toute une gamme de genres. Plus de 80% des titres à auteur canadien sont publiés par le secteur contrôlé par des intérêts canadiens, ce qui laisse entendre qu'un secteur canadien solide bénéficie grandement au développement et à l'émergence des auteurs et des écrivains canadiens. Si vous êtes curieux d'en apprendre davantage sur ce que font d'autres organismes pour répondre aux besoins de leurs membres ainsi que sur leurs stratégies face à l'économie du numérique, nous vous suggérons de consulter : http://publishers.ca/wp-content/uploads/2017/02/acp_digital_consultation_submission_july_2010-1.pdf

La WRITERS' UNION OF CANADA est un organisme d'échelle nationale qui regroupe les auteurs professionnels publiés. Elle propose un document intéressant au sujet de l'ère numérique. <https://www.writersunion.ca/writers-bill-rights-digital-age-20>

La SODEP est un organisme à but non lucratif, constitué juridiquement depuis 1980. Fondée en 1978, elle est la doyenne mondiale des associations vouées à la défense et à la promotion des revues culturelles. Son mandat est de rendre les revues culturelles publiées par les éditeurs

membres accessibles à un lectorat le plus large possible en exerçant des fonctions de représentation et de promotion, et en offrant divers services de soutien administratif. À noter, ses publications engageantes sous format PDF qui se penchent sur la représentation autochtone dans les numéros de ses membres. <https://www.sodep.qc.ca/premieres-nations/>

Le CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE réunit et représente les praticiens et les organismes de théâtre professionnel du Québec afin de favoriser le développement et le rayonnement de l'art théâtral dans toute sa diversité. Le CQT remplit les mandats suivants au service d'une communauté théâtrale plurielle. Parmi une page de ressources impressionnante compte une section sur le numérique qui est à noter. <http://www.cqt.ca/documentation/numerique>

L'ALLIANCE DES ARTS MÉDIATIQUES INDÉPENDANTS (AAMI) est un organisme national sans but lucratif dirigé par ses membres qui se livre à l'avancement et au renforcement de la grande communauté des arts médiatiques au Canada. Desservant plus de 100 organismes indépendants de production, de distribution et de diffusion de films, de vidéo, de son et de nouveaux médias, l'AAMI représente plus de 16 000 artistes indépendants et travailleurs culturels dans le domaine des arts médiatiques. Aussi, il est à mentionner que l'AAMI, en collaboration avec Nordicity et le Fonds des médias du Canada, a développé une liste de plus de 50 plateformes de financement participatif ouvertes aux Canadiens qui met en valeur celles qui sont pertinentes aux projets de création. <https://crowdfunding.cmf-fmc.ca/>

Le REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (RDQ) rassemble et représente plus de 500 professionnels de la danse de recherche, de création ou de répertoire et joue un rôle de premier plan dans l'avancement de tous les secteurs de la discipline : création, production, diffusion, formation, service. Initiateur de projets basés sur la concertation et les interventions à longue portée, dont le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, le RDQ contribue activement à la reconnaissance et à l'amélioration des conditions de pratique de la danse sur la scène publique depuis 30 ans. Il a présenté le rapport « Pour une prospérité culturelle durable, consultation du Gouvernement du Canada sur l'économie numérique » <http://www.quebecdanse.org/publications/memoires-et-manifestes>

THE CANADIAN ARTS PRESENTING ASSOCIATION/L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ORGANISMES ARTISTIQUES (CAPACOA) soutient le milieu de la tournée et de la diffusion des arts de la scène par son engagement à rendre ceux-ci accessibles à tous les Canadiens. CAPACOA propose un leadership, un savoir-faire, des communications, des activités de développement des compétences et de défense d'intérêts au nom de ses membres et au sein du milieu de la diffusion. CAPACOA propose une page de ressources qui traitent de plusieurs facettes de l'information sur les technologies numériques <http://www.capacoa.ca/fr/services/perfectionnement/arts-en-contexte> ainsi qu'un rapport ponctuel <http://www.capacoa.ca/fr/services/recherche/numerisation-spectacle>

Le COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES (CCA) est un organisme de service aux arts visant à appuyer, à promouvoir et à défendre les intérêts des conservateurs, des critiques, des artistes et des représentants des organismes artistiques et culturels autochtones du Canada et d'ailleurs. Le CCA développe et assure la diffusion de pratiques de conservation, de recherches novatrices et de discours critiques au sujet des arts et de la culture autochtones. En favorisant la collaboration et les échanges, le CCA établit un milieu équitable pour la communauté intellectuelle et artistique autochtone. Des entrevues et des balados sont diffusés sur leur site Web <https://www.acc-cca.com/research-page/podcasts/>. Le site sert également de recueil pour toute une série (non exhaustive) de références bibliographiques relevant de l'art des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Le Collectif des commissaires autochtones vise à offrir toute une gamme de ressources qui puissent servir aux recherches axées sur l'art visuel autochtone contemporain. La page bibliographique comprend des périodiques grand public ainsi que des thèses de maîtrise et de doctorat, des brochures et des catalogues. <https://www.acc-cca.com/research-page/bibliography/>

QAGGIAVUUT s'engage à renforcer, à promouvoir, à défendre et à accueillir les artistes de la scène du Nunavut, et plus particulièrement de la communauté inuite. Le projet Qaggiq regroupe des partenaires voués au soutien des arts de la scène dans l'Arctique. Sous la direction de la Qaggiavuut Society, nous sommes convaincus de l'importance d'étendre les réseaux du monde circumpolaire afin de développer et de cultiver les arts de la scène, nos collectivités et notre environnement. Le programme Qaggiq est ouvert aux artistes émergents et établis d'origine arctique aux quatre coins du Canada et propose des activités de pédagogie artistique aux jeunes de l'Arctique. Le projet comprend une étude qui cible et qui consulte les artistes de la scène de l'Arctique canadien et qui permet de documenter, de promouvoir et de consulter les artistes en ligne par l'entremise d'une carte géographique culturelle. Cet emploi intéressant de technologies numériques offre un moyen de s'exprimer aux artistes dont la voix, en raison de leur emplacement et de leur accès, n'a pas nécessairement autant de rayonnement que d'autres. <http://www.qaggiavuut.com/en/qaggiq-project-winner-2016-arctic-inspiration-prize>

SPILL-PROPAGATION (ARTS SOURDS) Dans le cadre de l'accès, de l'équité et de l'interaction numérique, Spill Propagation emploie une multitude de modes numériques et visuels de communication pour échanger avec ses membres. <http://spill-propagation.ca/>

VIDÉOS • VIDEOS

 **LSQ • ASL • FRANÇAIS**

 Présentation des invité.es <i>Introducing our guests</i>	 Soumettre son dossier <i>Preparing your proposal</i>	 Financement et droits d'auteurs <i>Funding and copyright issues</i>
 Où montrer son travail ? <i>Exhibiting, presenting your work</i>	 Faire évoluer sa carrière <i>Making progress in your career</i>	 À l'intention des lieux de diffusion <i>To the attention of exhibiting spaces</i>
 LSQ • ASL • FRANÇAIS • ENGLISH		

MESURES ET ÉVALUATION DE L'IMPACT :

OPERA.CA est l'association nationale de l'opéra au Canada. Ses membres sont des compagnies d'opéra, des entreprises, des institutions d'enseignement et des particuliers. Opera.ca cherche à créer et à soutenir un environnement qui fait de l'opéra un aspect central de la vie canadienne. Opera.ca travaille auprès de ses membres dans l'ensemble du pays pour promouvoir les intérêts de la communauté de l'opéra du Canada et créer plus de possibilités pour le public de l'opéra et ses professionnels. Opera.ca offre des services de représentation des intérêts, de communications et de soutien pour la création d'opéras au Canada. Son plan stratégique, « Planifier notre impact civique » vaut la peine d'être lu par tous les ONSA.

http://www.opera.ca/sites/default/files/pdf/page/charting_our_civic_impact_0.pdf

L'ASSEMBLÉE CANADIENNE DE LA DANSE (ACD) porte la voix du secteur professionnel de la danse au Canada et milite pour un environnement sain et pérenne dans lequel la danse professionnelle canadienne peut s'épanouir. L'ACD cultive une voix nationale forte pour la danse professionnelle canadienne et encourage le développement de ressources destinées à ce champ d'expression artistique. À l'occasion de conférences, d'ateliers et d'événements rassembleurs, nous réunissons la communauté de la danse d'un océan à l'autre, de façon à bâtir un milieu solide et dynamique.

Par son initiative audacieuse de « décolonisation de la danse au Canada », l'ACD évalue le contexte de la danse, des arts de la scène et de la diffusion au Canada. Cette enquête est ancrée dans l'indigénéité. <http://www.cda-acd.ca/fr/membership/decolonisation-de-la-danse-au-canada>

THE CANADIAN ARTS PRESENTING ASSOCIATION/L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ORGANISMES ARTISTIQUES (CAPACOA) soutient le milieu de la tournée et de la diffusion des arts de la scène par son engagement à rendre ceux-ci accessibles à tous les Canadiens. CAPACOA propose un leadership, un savoir-faire, des communications, des activités de développement des compétences et de défense d'intérêts au nom de ses membres et au sein du milieu de la diffusion. Le rapport suivant examine les nombreux aspects de l'impact <http://www.capacoa.ca/fr/services/recherche/appartenance> et <http://www.capacoa.ca/fr/services/importancedeladiffusion> présente des liens importants entre les arts de la scène, la diffusion et l'impact sur les communautés.

Le CULTURAL PLURALISM IN THE ARTS MOVEMENT ONTARIO (CPAMO) est un mouvement d'artistes autochtones ou autrement racialisés qui s'engagent à appuyer et à valoriser les communautés culturelles ontariennes. Le CPAMO cherche à créer des occasions pour les individus et les organismes d'origine autochtone ou racialisée de construire leurs infrastructures en leur offrant un accès aux institutions culturelles aux quatre coins de l'Ontario ainsi qu'à ses relations de travail avec celles-ci en vue d'établir avec les particuliers et les organismes autochtones et racialisés des relations constructives. Au cœur du travail du CPAMO se retrouve sa conviction envers le pluralisme à titre d'outil permettant d'aller au-delà de la simple reconnaissance d'organismes pourvus d'une diversité culturelle. Le CPAMO cherche à

parvenir à un engagement dynamique envers la diversité et cherche activement à établir des relations fondées sur le respect mutuel au-delà des différences artistiques et culturelles. Le site Web du CPAMO comprend une vaste bibliographie annotée traitant de l'impact dans le secteur culturel. <https://cpamo.org/reports-and-resources/>

DIVERSITÉ ARTISTIQUE MONTRÉAL (DAM) Diversité artistique Montréal (DAM) a pour mission de promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tous les artistes et des pratiques artistiques dans les réseaux professionnels, les institutions culturelles et les circuits de diffusion à Montréal. DAM cherche à maintenir une présence vigilante et critique envers les politiques et les actions des instances artistiques et culturelles, dans la perspective d'une meilleure reconnaissance des artistes et des organismes de la diversité. L'action de DAM s'appuie sur le principe voulant que les artistes de la diversité contribuent à la vitalité et à l'excellence de la vie artistique. DAM cherche donc à favoriser, d'une part, le rapprochement entre ces derniers et les institutions et, d'autre part, la synergie interculturelle, tout en valorisant la spécificité des diverses cultures. DAM œuvre à sensibiliser le milieu culturel aux obstacles systémiques qui freinent le développement équitable des artistes et des organismes de la diversité. Sa section de mémoires contribue de façon pertinente à la conversation sur l'équité, l'inclusion et la diversité
<http://www.diversiteartistique.org/fr/publications/etudes/>

6.2 Annexe II

Les conférencières et conférenciers suivants ont partagé leurs présentations PowerPoint que vous pouvez consulter au lien suivant : <https://tinyurl.com/2017-NASO-ONSA>

- 1) Kate Cornell – Assemblée canadienne de la danse
- 2) Christina Loewen – Opera.ca
- 3) Margot Charlton – Conseil des arts de Toronto
- 4) Gabriel Zamfir – Conseil des arts du Canada
- 5) Frederic Julien – CAPACOA